

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 224

MONTRÉAL, LE MARDI 27 SEPTEMBRE 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

La Russie ou le calme plat

La politique n'intéresse plus les Russes, qui ne pensent qu'à l'argent

Moscou — Loin en Amérique, Boris Eltsine ne manque rien chez lui, du moins en apparence. La plus grande nouvelle à Moscou, c'est qu'il n'y en a pas, dit-on. «La vie politique n'a jamais été aussi calme», peut-on entendre dans les milieux branchés. Moscou a perdu sa place au palmarès de CNN et de la BBC.

Le coup de force a été affreusement sanglant. Selon le gouvernement, il aurait fait 150 morts. D'autres sources, entre autres des groupes pour la défense des droits de l'homme, citent de 400 à 500 morts et des milliers de blessés.

L'Ouest a vite oublié. À quoi bon savoir? Boris Eltsine a gagné. La population a donné au Président une nouvelle Constitution qui le rend tout-puissant et un Parlement tout neuf mais «rachitique». La Cour constitutionnelle, elle, est toujours absente.

Boris Eltsine s'est depuis débarrassé de ses jeunes ministres réformateurs. Mais le nouveau gouvernement du premier ministre, Victor Tchernomourine, un proche du complexe militaro-industriel, s'avère un meilleur élève que prévu du Fonds monétaire international.

L'inflation est tombée à 4 % en août contre 20 % à la même période l'an dernier. L'indice à la consommation a augmenté de 18 % depuis le début de l'année et le niveau de vie de la population se redresse tranquillement.

Le week-end, les marchés sont envahis par une classe moyenne naissante qui achète tout, des télévisions japonaises aux manteaux de cuir en passant par le dernier Culinar.

On parle maintenant de boom boursier. Malgré les scandales financiers à la MMM, les gens jouent et rêvent de gros sous. Les investisseurs étrangers aussi. Ils achèteraient des actions de compagnies russes au rythme de 500 millions de dollars par mois.

Alors les Russes parlent d'argent. La politique ne les intéresse plus. Ils sont complètement désillusionnés par leurs leaders. Demandez-leur qui gouverne en Russie: souvent, ils vous répondront: la mafia. Demandez-leur, encore, ce qui est le plus grave problème ici: une fois sur deux, ils vous diront: la corruption. 12 % seulement de la population ferait confiance entièrement à Boris Eltsine.



Mais cela importe peu. Ici, on a appris à se débrouiller sans l'Etat... de vieilles habitudes. Pour les mêmes raisons, les manifestations de l'opposition font pitié: à peine 5000 personnes pour commémorer le début de la bataille entre le Parlement et le président le 21 septembre dernier. Seulement une poignée de vieilles dames et de retraités font le pied de grue devant la Maison blanche à la mémoire des victimes. Même un des leaders des forces anti-Eltsine, Alexandre Routsikoï, l'avoue: «Les gens en ont sougé de la politique!» Les hommes qui avaient mené la rébellion de l'an dernier sont, en plus, sérieusement divisés.

Règne tranquille pour Boris Eltsine? Peut-être. Mais il y a un côté affreux et tragique à la société russe, une bombe à retardement dont le Fonds monétaire et les grandes institutions occidentales parlent moins.

La population se dégrade comme nulle part en Occident. En province, des entreprises ferment, des gens sont mis à la rue et, par là, des villes tombent. Depuis le début de l'année, le nombre de chômeurs a doublé. L'alcoolisme augmente aussi, comme la violence familiale. En un an, le nombre d'orphelins a triplé en Russie. L'an dernier, les moins de 14 ans ont commis près de 200 meurtres. Les sans-abri, eux, s'entassent dans les gares. Les services sociaux sont absents.

La tuberculose, la diphtérie, la dysenterie et le choléra recommencent à tuer dans ce pays qu'on appelle toujours une superpuissance. La Russie est le seul pays au monde où il y a plus de morts que de naissances.

Un an après les événements d'octobre, tout n'est pas si simple pour M. Eltsine.

| INDEX | | MÉTÉO | |
|-------------------|----|--|---|
| Agenda..... | B6 |  Montréal Pluie. Vents de 20 à 40 km-h. Max: 19 |  Québec Pluie intermittente. Vents de 20 à 40 km-h. Max: 17 |
| Avis publics..... | B4 | | |
| Classées..... | B5 | Détails en B5 | |
| Culture..... | B8 | | |
| Économie..... | B2 | | |
| Éditorial..... | A8 | | |
| Le monde..... | A7 | | |
| Mots croisés..... | B5 | | |
| Les sports..... | B5 | | |

MONTRÉAL

Le RCM et Vision
Montréal sont nez à nez
PAGE A 3



LE MONDE

Des députés haïtiens veulent
rejeter la loi d'amnistie
PAGE A 7



POLITIQUE

Assurance-chômage: de
nouvelles contraintes
PAGE A 6

Parizeau veut donner le goût du pays

20 ministres et 14 délégués régionaux pour montrer ce que le Québec sait faire et pourrait faire

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le nouveau gouvernement dirigé par Jacques Parizeau a pour mandat de «sonner le réveil du Québec» et de «donner le goût du pays» dans la perspective d'un référendum sur la souveraineté en 1995. «Nous voulons mettre le Québec en marche, a déclaré le nouveau premier ministre. En démontrant ce que le Québec sait faire, nous illustrerons ce qu'il pourrait faire s'il avait l'entière maîtrise de ses outils.»

Le conseil des ministres se compose de 20 membres, dont le chef du gouvernement, Jacques Parizeau, auxquels il a tracé dès hier un plan de gouverne détaillé et urgent. Ce plan est fondé sur deux principes: gouverner avec les outils disponibles en simplifiant la vie des citoyens; ne plus chercher à centraliser les décisions à Québec et mettre fin au mur à mur.

Le gouvernement comporte un comité des priorités composé à parts égales de trois hommes et de trois femmes, en plus de M. Parizeau qui en est le président. Les autres comités ministériels qui existaient sous les li-

VOIR PAGE A 10: PARIZEAU



Mme Corinne Côté-Lévesque, épouse de l'ex-premier ministre René Lévesque, et Lucien Bouchard, chef du Bloc québécois, échantent quelques mots avec le premier ministre du Québec, M. Jacques Parizeau, au Salon rouge du Parlement. C'est là que le nouveau gouvernement a été assermenté, hier, en présence de plusieurs personnalités nationalistes. M. Parizeau a formé un conseil de 20 ministres. Il a également nommé 14 adjoints parlementaires qui s'occuperont de chacune des grandes régions du Québec.

Une vedette américaine à Paris

Pour Céline Dion, le plus court chemin entre Montréal et Paris passait par Los Angeles

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Lorsque Céline Dion a débarqué à Paris cette semaine, elle n'était plus la petite cousine québécoise qui chante des chansons naïves avec un accent exotique. Elle n'était plus la teenager qui avait remporté, en 1988, le prix Eurovision alors qu'elle représentait — allez savoir pourquoi — la Suisse. Elle n'était pas non plus la charmante enfant de Charlemagne élevée au son des rigodons et des «standards» américains.

Chez l'animateur Michel Drucker, comme dans les principales émissions de variétés où elle est apparue cette semaine, Céline Dion n'était rien de moins qu'une grande vedette américaine. Celle qui a fracassé le Billboard pendant plusieurs semaines avec *The Power of Love*. Celle qui fréquente les Clinton, Prince et Jackson. Et cela vaut mieux qu'un passeport québécois pour conquérir l'hexagone!

C'est donc via New York et Los Angeles que Céline Dion arrive à Paris pour chauffer, à partir d'aujourd'hui et pendant trois soirs de suite, la scène de l'Olympia. Un spectacle entièrement bilingue puisqu'il sera à 40 % en anglais. «On aurait pu tenir une semaine», dit son attachée de presse. Il s'agit de son premier spectacle à Paris depuis qu'elle a fait, toujours à l'Olympia, la première partie de Patrick Sabatier il y a dix ans exactement. Une autre époque.

Depuis, Céline Dion n'avait jamais vraiment décollé en France. Elle n'avait jamais vraiment séduit, malgré son «ami» le parolier Eddy Marnay et son français «assaisonné au sirop d'érable», lit-on dans le dossier de presse. Le concours Eurovision ne l'avait pas aidée du tout. Tant que Céline Dion cultivait l'image d'une Mireille Mathieu québécoise — issue d'une famille nombreuse, voix puissante, texte d'Eddy Marnay —, les Français demeuraient



En Europe, Céline Dion «ratisse» moins large qu'au Québec ou aux États-Unis, et son public se recrute surtout chez les plus de 30 ans.

VOIR PAGE A 10: DION

La vie d'un homme vaut plus que celle d'une femme

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

La vie d'une femme vaut moins que celle d'un homme, à l'échelle mondiale. C'est du moins la conclusion qu'a tirée hier le Dr Mahmoud Fathalla, président de la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique, au moment de lancer le *Rapport mondial sur la santé des femmes*, au XIVe congrès de la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO), qui se déroule cette semaine au Palais des congrès de Montréal.

Le rapport présente des données frappantes quant au nombre d'avortements provoqués lorsque le fœtus est féminin, ainsi que sur la mutilation sexuelle féminine, ou l'ablation du clitoris.

Ainsi, chaque année, dans divers pays du monde, deux millions de fillettes et de jeunes filles subissent des mutilations sexuelles, ou clitoridectomie, soit l'ablation totale ou partielle du clitoris.

Ce genre d'opération se pratique encore couramment dans 40 pays d'Afrique et d'Asie, où 600 jeunes filles sont mutilées chaque jour.

Dans le monde, ces mutilations portent atteinte à la santé de 85 à 115 millions de filles ou de femmes.

«Dans certains pays, expliquait hier Leila Mehra, représentante de l'Organisation mondiale de la santé, ce sont 95 % des femmes qui subissent cette mutilation.» Et Mme Mehra n'a pas été sans souligner que l'immigration transporte ce problème à travers le monde et que bien que cette pratique soit interdite dans plusieurs pays, certaines femmes immigrées retournent dans leur pays



VOIR PAGE A 10: VIE

Eltsine veut éliminer les armes nucléaires

Mais Clinton n'est pas pressé

LE DEVOIR AVEC AFP ET REUTERS

New York — À la veille d'un sommet à Washington, les présidents des deux plus gros pays du monde ont paradé hier à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, l'un appelant de ses vœux «une Coalition mondiale pour la démocratie», l'autre demandant l'établissement de négociations globales entre toutes les puissances nucléaires pour éliminer à terme les armes nucléaires. Mais ni Bill Clinton ni Boris Eltsine n'ont saisi au vol la perche tendue par l'autre.

Le président Clinton a ainsi souhaité l'émergence d'une «Coalition pour la démocratie» afin de promouvoir la cause de la liberté à travers le globe et rendre le monde «plus sûr et plus prospère». Il a estimé que les États-Unis avaient «une responsabilité spéciale» à cet égard, mais qu'ils cherchaient «à remplir leurs responsabilités en coopération avec les autres pays».

«Nous n'avons aucun désir d'être les gendarmes du monde mais nous ferons ce que nous pourrions pour (...) soutenir des démocraties fragiles, étendre la liberté du marché dans le monde et, bien sûr, freiner les forces de la destruction qui nous menacent tous», a souligné M. Clinton, qui s'est retrouvé depuis deux mois plongé dans deux importantes crises de politique étrangère, Cuba et Haïti.

Prenant l'exemple de l'intervention militaire en Haïti, M. Clinton a estimé que les États-Unis ont montré dans ce cas qu'ils sont prêts à étendre la tête d'une force multinationale lorsque leurs intérêts sont clairs, que la cause est justifiée, que la mission est réalisable et que les pays du monde se tiennent à (leurs) côtés.

L'exemple des actions entreprises par l'ONU en Haïti



VOIR PAGE A 10: ARMES

LES ACTUALITÉS

Ottawa injecte 243 millions \$ dans les programmes de santé aux autochtones

JOËL BELLAVANCE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Devant l'ampleur des problèmes de santé qui affligent les communautés autochtones au pays, le gouvernement fédéral injecte 243 millions \$ de plus au cours des cinq prochaines années dans les programmes de santé qui leur sont destinés.

Cette somme supplémentaire, qui s'ajoute aux 81,5 millions \$ déjà annoncés, est d'autant plus nécessaire que les autochtones font face à des problèmes de santé sans précédent, que le reste de la population canadienne ne connaît pas, a soutenu hier, la ministre de la Santé, Diane Marleau.

«Il faut redoubler et intensifier nos efforts afin de parvenir à améliorer davantage les conditions de santé des Premières Nations et des Inuits», a déclaré la ministre, en expliquant la nouvelle stratégie du fédéral, laquelle a été élaborée de concert avec les autochtones.

La subvention annoncée hier permettra de peaufiner de meilleurs programmes de santé dans le domaine de la lutte contre l'usage abusif

des solvants (28,9 millions \$), de la gestion de crises en santé mentale (104,6 millions \$) et des soins infirmiers à domicile (22,3 millions \$).

Ce sont les autochtones eux-mêmes qui seront responsables de la mise sur pied et de la gestion de ces programmes et non des fonctionnaires à Ottawa, a tenu à souligner Mme Marleau.

La gestion des programmes accaparrera d'ailleurs près du tiers de la subvention (87,2 millions \$).

«Il me paraît évident que les programmes de santé élaborés, conçus et mis en œuvre par les collectivités autochtones sont plus efficaces que ceux organisés par des agences extérieures», a fait valoir la ministre de la Santé.

Au cours des dernières années, plusieurs études ont démontré l'une après l'autre que les autochtones n'ont pas une santé de fer comparativement au reste de la population canadienne:

■ chez les autochtones, le taux de suicide est presque cinq fois plus élevé que la moyenne nationale;

■ les jeunes consomment de manière abusive des solvants et l'alcoolisme a atteint des propor-

tions d'épidémie dans certaines communautés du Nord;

■ le taux de mortalité infantile est environ 48 % plus élevé chez les Premières Nations (il est environ 180 % plus élevé chez les Inuits) que pour l'ensemble de la population canadienne;

■ enfin, les autochtones ont une espérance de vie de plusieurs années inférieure à celle des autres Canadiens.

Réagissant à l'annonce de la ministre de la Santé, le vice-chef des Premières Nations, Gordon Peters, a dit estimer que la somme allouée est insuffisante en regard des besoins des autochtones en matière de santé.

Il s'est toutefois dit satisfait du fait que la gestion de ces programmes de santé relèvera des autochtones et non des fonctionnaires à Ottawa.

«Dans le passé, des gens de l'extérieur nous imposaient des programmes de santé qu'ils croyaient bons pour nous. Mais en réalité, ce qu'ils faisaient, ils nous imposaient leurs valeurs. L'annonce de ce matin nous permettra de mettre sur pied des programmes qui répondent à nos besoins et de bâtir des communautés plus fortes», a dit le vice-chef des Premières Nations.

La Cour suprême rejette l'appel de la Waste Management

La multinationale des déchets mise en échec par le petit village de Saint-Étienne-des-Grès

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Les régies intermunicipales, qui se forment de plus en plus pour assumer la gestion des déchets à l'échelle des régions, ont le pouvoir d'exproprier les sites d'enfouissement de leur choix.

C'est ce que vient de confirmer la Cour suprême du Canada en refusant, la semaine dernière, d'entendre l'appel interjeté par la première multinationale de l'industrie des déchets, la Waste Management International (WMI). Cette dernière a été mise en échec par le petit village de Saint-Étienne-des-Grès et ses quelque 40 alliés municipaux de la Mauricie.

Cette décision de la Cour suprême est d'autant plus névralgique dans le dossier des déchets que Québec donnait il y a deux ans aux municipalités et partant aux régies le droit de refuser les déchets provenant d'autres régions à la condition qu'elles soient propriétaires du site d'enfouissement.

C'est effectivement pour s'éviter l'importation des déchets de Montréal ou d'ailleurs que les citoyens de Saint-Étienne-des-Grès ont amorcé, en 1989, leur bataille à finir contre le site de WMI.

Mais le match juridique n'est pas terminé car, après deux détours en Cour suprême, il reste aux deux parties à se présenter devant le Tribunal de l'expropriation pour déterminer le prix du site, construit tout près du Saint-Maurice. Cette troisième période, pourrait-on dire, pourrait bien donner lieu à d'autres contestations juridiques.

Dans d'autres régions de la province, comme à Saint-Nicéphore ou à Saint-Jean-de-Matha, les citoyens hésitent davantage à exproprier les sites dont ils sont mécontents.

Ils soutiennent généralement que leurs municipalités n'ont pas les moyens d'une telle équipée et qu'ils n'ont pas à s'endetter collectivement pour s'éviter les séquelles de l'importation des déchets d'autres régions. Québec, par contre, s'est toujours refusé à limiter la capacité des sites d'enfouissement des régions à leurs stricts besoins, ce qui aurait pu empêcher que ne se crée une surcapacité globale, qui neutralise actuellement les politiques de recyclage, plus coûteuses.

C'est en 1989 que l'opposition des citoyens de Saint-Étienne-des-Grès, une petite municipalité riveraine du Saint-Maurice, en amont de Trois-Rivières, éclate au grand jour.

La petite ville vient d'apprendre que le site, ouvert par Fred Piché malgré l'opposition de la population en 1976, est passé sous le contrôle de la première multinationale du déchet. WMI a peu investi d'argent liquide dans la transaction, ayant procédé par échange d'actions.

WMI, qui voyait dans ce projet le moyen de percer dans la région métropolitaine, avait proposé à Saint-Étienne de régler les fuites du site d'enfouissement en installant une supercellule imperméable, qu'elle a mise au point et qui est devenue la norme américaine.

La multinationale devait par contre se priver d'appuis importants dans la région en relevant fortement ses tarifs, ce qui a provoqué une première confrontation jusqu'en Cour suprême.

Saint-Étienne-des-Grès prit dès le début la décision d'exproprier le site WMI et, pour obvier à son incapacité financière, cette petite municipalité devait convaincre pas moins de 40 autres institutions municipales et quatre municipalités régionales de comté, sans oublier la métropole régionale de Trois-Rivières, d'acheter et d'exploiter le site ensemble.

C'est ce mouvement qui a donné lieu à la naissance de la régie intermunicipale des déchets de la Mauricie, dont la Cour suprême vient de confirmer le droit d'expropriation.

Sélection du jury au procès de Simpson

Los Angeles (AFP) — La sélection du jury dans le procès d'O. J. Simpson, l'ancien joueur-vedette de football américain inculpé de double meurtre, a débuté lundi à l'abri des caméras, dans un tribunal de Los Angeles assiégé par une armée de journalistes venus du monde entier pour couvrir ce «procès du siècle».

Après une ultime discussion lundi matin, le juge Lance Ito a admis trois représentants de la presse dans la salle d'audience, alors que dans un premier temps seul un journaliste d'agence devait assister à cette délicate procédure.

En revanche, caméras et micros sont restés interdits pour l'ouverture de ce procès dont l'instruction a connu une médiatisation exceptionnelle et qui a tenu l'Amérique en haleine tout au long de l'été.

Orenthal James (O. J.) Simpson, 47 ans, vedette du football américain des années 70 reconvenue dans la publicité et le cinéma, s'est déclaré innocent du meurtre de son ex-femme Nicole Brown Simpson, 35 ans, et d'un de ses amis, Ronald Goldman, un serveur de restaurant de 25 ans. Leurs corps avaient été découverts égorgés et sauvagement poignardés le 13 juin devant la villa de Nicole Brown, dans un quartier cosmopolite de Los Angeles.

L'affaire a depuis occupé la une des journaux et monopolisé pendant des journées entières les petits écrans du pays. Ce double meurtre a tout pour susciter la passion: acte d'une sauvagerie inhabituelle, pas de témoin ni d'arme du crime. Et l'unique suspect est une ancienne gloire de l'un des sports les plus populaires des États-Unis.

Pour éviter que la procédure ne traîne en longueur, le juge Ito a décidé que lui seul pourrait interroger les quelque 1000 personnes parmi lesquelles doivent être choisies douze jurés titulaires et huit suppléants. Ces douze hommes et femmes devront parvenir à un verdict unanime.

Un questionnaire d'une cinquantaine de pages a été remis aux jurés potentiels avant leur interrogatoire. L'accusation et la défense pourront, durant cette procédure, récuser 20 personnes chacune sans invoquer de motif. Sur le millier de personnes pressenties, seules quelque 220 ont répondu à la convocation de la justice.

Il est prêt



PHOTO AP

CHARLES VANHORN, de Travers City, au Michigan, est un farouche partisan du chauffage au bois. Chaque année, tel la fourmi, il se prépare en vue de la saison froide en empilant plus de 16 cordes de bois autour de sa maison.

L'Ontario propose de confier à Ottawa le contrôle exclusif de la TPS

CLYDE GRAHAM
PRESSE CANADIENNE

Ottawa (PC) — Les provinces donneraient à Ottawa le contrôle exclusif sur la taxe de vente, en vertu d'une surprenante proposition ontarienne pour le remplacement de la TPS.

En échange, selon la proposition mise de l'avant hier par le ministre ontarien des Finances, Floyd Laughren, le gouvernement fédéral réduirait son taux d'imposition sur le revenu pour accorder aux provinces une plus grande part des recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers.

L'avantage de cette proposition,

c'est qu'elle simplifierait les choses. Il n'y aurait plus à payer deux taxes — fédérale et provinciale — à la caisse, mais une seule taxe nationale, dont le taux actuel, 7 %, devrait probablement être relevé.

«Les consommateurs obtiendraient un système de taxation plus efficace», a déclaré le ministre Laughren au cours d'une conférence de presse improvisée après que la Presse canadienne eut dévoilé la nouvelle à Ottawa.

Le ministre des Finances, Paul Martin, a réagi en disant que toute initiative permettant de simplifier le système était la bienvenue. Il a ajouté cependant qu'il y avait des désavantages, dont l'impact d'une telle proposition sur les provinces pauvres.

Celles-ci disposent d'une assiette fiscale réduite et pourraient plus difficilement récupérer les recettes perdues au chapitre de la taxe de vente.

Le porte-parole financier du Bloc québécois, Yvan Loubier, a qualifié la proposition de ridicule et affirmé que le Québec ne céderait jamais sa juridiction dans le secteur de la taxe de

vente. Un certain nombre de provinces auraient manifesté un vif intérêt pour la proposition ontarienne.

Cela fait des mois que les provinces sont en pourparlers avec Ottawa pour le remplacement de la TPS. La proposition de l'Ontario est le premier signal que les provinces sont disposées à négocier.

Le remplacement de la taxe sur les produits et services était une des principales promesses électorales du premier ministre Jean Chrétien.

Fonctionnaires fédéraux et provinciaux ruminent depuis des mois une proposition fédérale visant à mettre sur pied un système conjoint fédéral-provincial de taxe de vente. La proposition fédérale prévoit une taxe de vente conjointe semblable à la TPS, au taux national combiné de 10 à 12 %. Mais selon cette proposition, les provinces devraient compenser une partie des recettes perdues en augmentant les impôts sur le revenu.

Actuellement, Ottawa perçoit les impôts sur le revenu pour toutes les provinces, sauf le Québec.

Congrès de gynécologie et d'obstétrique

Plaidoyer pour la responsabilisation des femmes

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le Dr Nafis Sadik, directrice du Fonds des Nations unies pour la population, estime que les femmes doivent se responsabiliser en matière de santé et de planification familiale.

Mme Sadik, qui s'est démarquée pour ses positions en faveur du libre choix pour la femme lors de la Conférence internationale sur la population et la démographie du Caire, s'exprimait dans le cadre du XIVe congrès de la Fédération de gynécologie et d'obstétrique qui se déroule à Montréal.

Ainsi, elle a fait valoir que 350 millions de couples, à travers le monde, n'ont toujours pas accès à la panoplie complète des méthodes modernes de planification des naissances.

Par contre, l'usage de la pilule contraceptive, en forte hausse dans les pays en développement depuis 30 ans, se situait, dans ces pays, à 55 % en 1993.

De 1960 à 1965, le taux d'usage de contraceptifs dans ces pays était de 14 %.

Cependant, encore aujourd'hui, l'avortement est une source importante de décès en couches, et ce à raison de 150 000 à 200 000 par année.

Encore une fois, les disparités entre les pays en voie de développement et les pays dits développés sont frappantes.

«Il y a plus de décès en couches en Inde en un mois que dans

l'Amérique du Nord, en Europe, au Japon et en Australie réunis, en un an», a dit Mme Sadik.

Par ailleurs, Mme Sadik a cité plusieurs cas de mauvais traitements faits aux jeunes filles, par rapport aux jeunes garçons, dans plusieurs pays du monde.

Au Brésil, au Burundi, au Guatemala, en Indonésie, au Togo, en Inde et en Chine, par exemple, le taux de décès chez les filles âgées de deux à cinq ans est plus élevé que celui des garçons, bien que les femmes soient biologiquement plus résistantes.

Petites filles moins bien nourries

Plusieurs études constatent également que les petites filles de moins de cinq ans sont moins bien nourries que les garçons dans plusieurs pays.

Lorsqu'elles sont enfants, les filles du Bangladesh, par exemple, ont 40 fois moins de chances d'être conduites à l'hôpital que les garçons et reçoivent 16 % moins de nourriture. Ceci est accentué durant les périodes de famine.

Pour toutes ces raisons, donc, poursuit Mme Sadik, on assiste dans plusieurs pays d'Asie et du Pacifique à une inversion du rapport de santé naturel entre les hommes et les femmes. Ainsi, on trouve dans ces régions, 95 femmes pour 100 hommes.

Mme Sadik a également profité de l'occasion pour saluer les efforts de la FIGO en matière de sensibilisation à la santé des femmes.

L'Institut de recherches cliniques de Montréal vous invite au

Second Symposium sur LA SANTÉ POSITIVE

vendredi le 21 octobre 1994
13 h
Hôtel Reine ElizabethSous la présidence d'honneur de Michel Bélanger,
Président du conseil d'administration de l'IRCM

- La civilisation occidentale et les sociétés démocratiques sont en crise. Quels en sont les principaux éléments?
- Comment prévenir la décadence des démocraties occidentales?
- Quelles sont les solutions pour assurer de meilleures conditions socio-politiques pour la santé positive des individus?

avec :

Zbigniew Brzezinski, Conseiller de la sécurité nationale du président Carter, États-Unis;
Michel Chrétien, Directeur scientifique et chef de la direction de l'IRCM;
John Evans, Président du conseil d'administration, Allelix Biopharmaceuticals;
Jacques Genest, Fondateur de l'IRCM;
Andrew Hutchison, Évêque anglican de Montréal;
Benoît Lacroix, Professeur émérite, Université de Montréal;
Claude Ryan, Ministre, Gouvernement du Québec.

Pour recevoir le programme et le bulletin d'inscription, communiquer avec le service des communications externes de l'IRCM : 987-5768

BANQUE ROYALE

Commanditaire principal :

INVITATION

L'Institut d'administration publique du Grand Montréal,
Groupe régional de Montréal de l'IAPC,
et l'Association des diplômés de l'ENAP,
en collaboration avec

LE DEVOIR

vous invite à un petit déjeuner-réflexion

Monsieur Luc Martin
Associé, Arthur Andersen et Cie

«La réingénierie dans le secteur public»

Le jeudi 29 septembre prochain
de 7h30 à 9h30Hôtel Méridien
Basilair 2
Complexe Desjardins
155Inscription téléphonique
à l'ENAP au (514) 522-3641L'Institut d'administration
publique du Grand MontréalThe Institute of Public
Administration of Greater Montreal

LE DEVOIR

MONTREAL

«Sauvons nos jobs!»



RONY AKIKI signe la pétition de l'industrie des spiritueux qui réclame une baisse de près de 40 % du taux de taxes, sous l'œil de bébé Stéphanie. Il s'agit d'une deuxième opération de sensibilisation de la part du Comité de sauvegarde de l'emploi de l'industrie des distilleries qui compte déposer sa pétition le 6 octobre prochain lors d'une manifestation devant l'Assemblée nationale.

PHOTO JACQUES GRENIER

Commission d'enquête sur l'approvisionnement en sang au Canada

Une étude mesure le degré d'infection par le virus du sida parmi les Haïtiens de Montréal

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

L'une des études réalisées à Montréal auprès de la clientèle haïtienne établit une prévalence de 13,7 % de l'infection du virus du sida, nommé VIH-1, auprès des clients traités par les médecins. La population considérée dans l'étude Alary de 1989 était toutefois fort peu élevée, à savoir 51 hommes et femmes. C'est ce que mentionne une lettre écrite par le docteur Alix Adrien, épidémiologiste au Centre d'études sur le sida, qui relève du département de la santé communautaire de l'Hôpital général de Montréal, lettre qui fut déposée hier à la Commission d'enquête sur l'approvisionnement en sang au Canada.

Les autres études ont des résultats moins accablants mais néanmoins importants. Le rapport Frappier-Davignon de 1983-1984 fait état d'une prévalence de 2,5 % auprès de 81 hommes et de 1,9 % chez les 108 femmes, cette étude ayant été réalisée auprès de la population en général. En troisième lieu, le rapport Remis remontant à la période la plus récente, 1989-1991, en arrive à cerner une prévalence de 2,4 % chez 340 patientes d'une clinique d'avortement d'un grand hôpital montréalais. De façon plus générale d'ailleurs, le docteur Robert Remis estime le taux de prévalence chez les adultes originaires des pays de modèle II au Québec (essentiellement les Haïtiens) entre 3 et 5 % au 31 décembre 1990; voilà ce que conclut la lettre adressée au Service prévisionnel de la Croix-Rouge canadienne en février 1993.

Le docteur Antony Alcindor, co-

ordonnateur du Comité conjoint haïtien sur le sida de 1983-1985, mentionne toutefois que la Croix-Rouge n'a visé que les Haïtiens pour l'exclusion des banques de sang en 1985 tandis que d'autres groupes nord-américains étaient à risque aussi élevé.

Hier matin, dans les corridors de la conférence, le docteur Thomas dont le témoignage a été remis à ce matin mentionnait qu'il a déjà reçu à sa clinique un donneur de sperme à qui il a appris qu'il avait le sida mais celui-ci était interloqué car il n'avait pas fait l'objet d'une vérification préalable par ladite Banque qui venait d'inséminer cinq femmes avec son sperme. De tels cas ne furent pas exceptionnels, a révélé le docteur Thomas. Au contraire, rien n'était vérifié par la plupart des institutions dans les années 80.

C'est d'ailleurs pourquoi Marlène Rateau, infirmière et membre du Groupe communautaire de prévention du sida chez les Haïtiens montréalais, s'est insurgée contre le fait qu'on vise un groupe ethnique spé-

fique en le montrant du doigt tandis que les vérifications élémentaires sur les autres groupes et populations différenciées étaient négligées.

En 1985, dans une brochure ré-imprimée par la suite, la Croix-Rouge canadienne a nommé et identifié les Haïtiens comme principal groupe par lequel se faisait la propagation du sida. Là s'arrêtait la prévention en ostracisme une communauté, a laissé entendre cette infirmière.

Le président de la Commission d'enquête sur l'approvisionnement en sang au Canada, le juge Horace Krever, a posé des questions de nature vaguement sociologique aux représentants haïtiens et il les a in-

vités à communiquer directement avec lui, en anglais, sans l'entremise de la traduction simultanée. En fait, le juge de l'Ontario ne comprend pas deux mots de français et il pose des questions dans la lointaine périphérie de l'activité de la Croix-Rouge.

L'organisme international n'a pas été mis dans l'eau chaude au cours de la journée. Les interrogatoires sont très longs au fil des témoins qui se suivent et ils évitent les questions percutantes, accusatrices, pour la Croix-Rouge. On est loin de l'enquête sur le sang contaminé qui a été tenue en France et des accusations criminelles contre les responsables de la contamination.

OUVERTURE

Air de Femme

VÊTEMENTS MOYEN À HAUT DE GAMME

COUTURIERS QUÉBÉCOIS VÊTEMENTS D'IMPORTATION
SERVICE PERSONNALISÉ ACCESSOIRES
AIRE DE REPOS VESTIAIRE

LES ATRIUMS

870, BOULEVARD DE MAISONNEUVE EST
MONTREAL H2L 4S8 MÉTRO BERRI-UQAM

Au kiosque du Bas

8 4 4 - 7 8 8 2

Au kiosque du Bas

ROBIC

DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTREAL, QUEBEC H2Y 3Y2

Fax: (514) 945-7874 Tél.: (514) 989-0404

La maîtrise des intangibles

Le RCM et Vision Montréal sont nez à nez

Les pointages indiquent que les deux adversaires récolteraient chacun environ 18 districts aux élections

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) et Vision Montréal (VM) auront chacun fort à faire pour se distancer l'un de l'autre. Au jeu du pointage, les deux principaux adversaires se retrouvent actuellement nez à nez. Et cette bataille qui démarre sans gagnant constitue autant l'analyse du RCM que de VM, du moins en coulisses.

Selon ce diagnostic préliminaire, partisan et donc non scientifique, le RCM et VM récolteraient chacun, à ce moment-ci, plus ou moins 18 districts. Huit autres seraient représentés par des indépendants, des candidats de la Coalition démocratique, de Montréal écologique ou du Parti des Montréalais de Jérôme Choquette. Des batailles épiques pourraient avoir lieu dans au moins huit districts.

Parmi ceux-ci, notons Étienne-Desmarreaux qui représente depuis 1986 l'actuelle présidente du comité exécutif, Léa Cousineau. La faiblesse de Mme Cousineau, pour le moment du moins, se résume à l'absence d'organisation locale (contrairement à ses collègues de Rosemont, André Lavallée et Michel Lemay) et, surtout, aux décisions difficiles que nécessite sa fonction. Mme Cousineau fait face à une nouvelle venue en politique, Michelle Daines de VM.

Le district Côte-des-Neiges pourrait également figurer au palmarès des échauffourées électorales. Le conseiller du RCM Abe Limonchik y retrouve son principal adversaire de 1990, Pierre-Yves Melançon, maintenant associé à Vision Montréal. M. Limonchik tentera d'obtenir un deuxième mandat, mais rien n'est moins sûr.

Sur le Plateau Mont-Royal, Thérèse Daviau, membre du comité exécutif, et Françoise Saliou, de VM, fourbisent leurs armes. Le choc des deux femmes, l'une militante de longue date au RCM et colistière de Jean Doré, et l'autre, candidate bénéficiant d'un certain appui chez les commerçants du secteur, devrait laisser voir de belles flammèches.

A proximité, dans Mile-End, le candidat de VM Jean Roy est encore loin de la victoire. Il affronte Helen Foto-

poulos du RCM, qui, jusqu'à tout récemment, occupait le poste d'attachée politique de Joseph Biello dans les dossiers culturels et bénéficie vraisemblablement de bon nombre d'appuis dans ce milieu.

Le combat des chefs devrait également donner lieu à de bons débats. Voilà une campagne électorale qui détonne par rapport à celle de 1990 où aucun aspirant maire n'a pu sérieusement disputer le siège de premier magistrat à Jean Doré.

Malgré une lutte qui s'annonce plus laborieuse, M. Doré reprend la même stratégie d'il y a quatre ans: la fête de l'Action de Grâce marquera le départ de la campagne électorale pour le RCM. Ne laisse-t-on pas ainsi tout le terrain à Pierre Bourque et son équipe?

«Les gens au Québec ont trouvé qu'une campagne de 50 jours au provincial était beaucoup trop longue et a fini par lasser tout le monde. On n'écœurera pas la population», commentait la semaine dernière Jean Doré.

Pour ce dernier, les trois dernières semaines d'avant le scrutin du 6 novembre suffisent amplement pour aborder toutes les questions municipales et défendre les huit années d'administration du RCM.

«Il y a des gens qui s'imaginent, et c'est peut-être le cas de nos adversaires, qu'une campagne municipale, c'est une course de vitesse. Moi, j'ai toujours prétendu que c'est une course de fond», soutient M. Doré.

A ce titre, Vision Montréal est plus présent dans les quartiers que le RCM: les locaux sont ouverts, les organisations locales en place. Ne serait-ce que visuellement, VM a pris de l'avance en installant depuis plus d'une semaine des affiches aux couleurs de la jeune formation. Seul hic, les pancartes de VM risquent de ne pas résister aux six semaines à venir: les militants les ont installées à plus ou moins huit pieds du sol, multipliant les possibilités de vandalisme.

Du côté du RCM, les panneaux de balcon ainsi que les pancartes qui envahissent les poteaux (une nouveauté) devraient faire leur arrivée à la mi-octobre. Alors qu'en 1990 une réalisation du RCM était photographiée derrière chaque candidat, quatre ans plus tard, il s'agit de citoyens, laissant entendre ainsi que le RCM est au cœur de la vie des quartiers.

L'inconstitutionnalité de la Régie des permis d'alcool confirmée en Cour d'appel

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La Cour d'appel a retenu le droit de tout citoyen d'être jugé par un tribunal indépendant pour invalider les pouvoirs de suspension et de révocation de la Régie des permis d'alcool.

Du coup, la Cour d'appel confirme le jugement de la Cour supérieure rendu en juin 1993 rendant inconstitutionnelle la Régie et ouvre ainsi la voie à d'éventuelles contestations des pouvoirs d'autres tribunaux administratifs tels la Commission de la santé et de la sécurité au travail et le Conseil des services essentiels.

«La Cour d'appel est d'avis que les liens intimes de la Régie avec le pouvoir gouvernemental et le fait qu'elle soit à la fois juge et partie contreviennent à la Charte québécoise», a expliqué Simon Venne, avocat représentant notamment le propriétaire d'un bar de Saint-Jérôme, la Petite Maison.

Le tribunal cumule plusieurs fonctions, dont émettre, surveiller et retirer les permis, porter des accusations, juger et condamner.

Le procureur de la Couronne avait plaidé qu'il faut moduler les notions d'impartialité et d'indépendance et que la population doit accorder sa confiance aux régisseurs. Ces derniers sont nommés pour cinq ans, sans être soumis à des critères de sélection comme les fonctionnaires.

Pour M. Venne, il s'agit «de l'aboutissement d'une longue lutte judiciai-

re entreprise depuis plus de quatre ans avec le procureur général et visant à invalider les pouvoirs disciplinaires de la Régie des permis d'alcool pour cause d'apparence de partialité».

Si la Petite Maison obtient gain de cause, d'autres bars, dont le Café Campus, ont eu l'occasion de goûter à la médecine de la Régie des permis d'alcool.

«C'était une question soulevée à l'époque par nos avocats mais qu'ils n'ont pas plaidée. C'était devenu une bataille strictement juridique qui nous a coûté plusieurs centaines de milliers de dollars», a expliqué hier Luc Cabot, coordonnateur du Café Campus qui a démissionné ses pénates à la suite d'un feuillet qui aura duré trois ans.

Le gouvernement du Québec pourrait décider de porter cette cause devant la Cour suprême.

CONFÉRENCES HYDRO-QUÉBEC • UQAM 1994

27 septembre
Les craintes des populations : réalités sociales mesurables et valables

Il faut intégrer les perceptions et les préoccupations des collectivités dans la gestion environnementale



André Delisle

Ingénieur
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

ENVIRONNEMENT

Mythes et RÉALITÉ

Studio-théâtre Alfred-Laliberté (J-M400)
Pavillon Judith-Jasmin
Université du Québec à Montréal
405, rue Sainte-Catherine Est
Métro Berri-UQAM

Le 27 septembre 1994 à 19 h 30

Pour plus de renseignements : (514) 987-4630, 987-3482

Entrée libre

Hydro-Québec

Université du Québec à Montréal

LE DEVOIR

LE CABINET PARIZEAU

Parizeau se dote d'un conseil des ministres aguerris

Il y a six femmes, cinq économistes et la moyenne d'âge est de 52 ans

MICHEL VENNE DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le premier gouvernement du premier ministre Jacques Parizeau compte 20 ministres, incluant lui-même, dont six femmes. Il a dans ses rangs cinq économistes, cinq avocats, un médecin, une demi-douzaine de professeurs et deux anciennes déléguées du Québec à l'étranger. Neuf ont déjà été ministres. La moyenne d'âge des 20 ministres est de 52 ans, soit de deux ans plus élevée que celle du gouvernement Johnson.

Le gouvernement comporte un Comité des priorités présidé par le premier ministre Jacques Parizeau et dont sont membres Bernard Landry, Guy Chevrette et Jean Campeau ainsi que Pauline Marois, Louise Harel et Louise Beaudoin.

Trois ministres sont députés de l'île de Montréal, quatre de la rive sud, un de Laval, trois de la région de Québec.

Voici la liste des ministres, qui ont prêté serment hier à 14h30 en présence du lieutenant-gouverneur Martial Asselin et du secrétaire du conseil exécutif Louis Bernard:

■ Jacques Parizeau, premier ministre; 64 ans, économiste, député de L'Assomption, ministre des Finances sous René Lévesque de 1976 à 1984, président du Parti québécois depuis 1988, conseiller économique des premiers ministres Lesage, Johnson père et Bertrand dans les années 1960 et ancien professeur aux HEC. M. Parizeau conserve la responsabilité des Affaires autochtones, mais le député de Vimont, David Cliche, sera son porte-parole sur ces questions.

■ Bernard Landry, vice-premier ministre, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, responsable de la Francophonie; 57 ans, professeur expert de la mondialisation des marchés, député de Verchères, successivement ministre du Développement économique, des Relations internationales et du Commerce extérieur de 1976 à 1985, vice-président du PQ.

■ Guy Chevrette, ministre d'État au développement des régions (responsable des délégués régionaux), ministre des Affaires municipales, leader du gouvernement en Chambre et responsable de la réforme électorale; 54 ans, professeur et syndicaliste, député de Joliette depuis 1976, leader de l'opposition depuis 1985, successivement ministre de la Santé et du Loisir entre 1982 et 1985.

■ Pauline Marois, ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, présidente du Conseil du Trésor et ministre responsable de la famille (dont les garderies); 45 ans, MBA et enseignante, députée de Taillon, ministre déléguée à la Condition féminine, de la Main-d'Œuvre et de la Sécurité du revenu et vice-présidente du Conseil du Trésor successivement entre 1981 et 1985.

■ Louise Harel, ministre d'État à la Concertation et ministre de l'Emploi (qui comprend Travail et Formation de la main-d'œuvre); 48 ans, députée de Hochelaga-Maisonneuve, juriste et sociologue.

■ Louise Beaudoin, ministre déléguée aux Affaires intergouvernementales canadiennes; 49 ans (c'était son anniversaire de naissance, hier), historienne, députée de Chambly, secrétaire du comité du NON en 1992, directrice du Palais de la civilisation 1990-1992, directrice Téléfilm Canada 1987-1990, ministre des Affaires internationales en 1985, déléguée générale du Québec à Paris 1983-1985.

■ Jean Campeau, ministre des Finances; 63 ans, député de Crémazie, coprésident de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, p.-d.g. de la Caisse de dépôt et placement du Québec 1980-1990, di-

recteur de la gestion de la dette publique et sous-ministre adjoint au ministère des Finances du Québec 1971-1977.

■ Jacques Léonard, ministre des Transports; 58 ans, député de Labelle, ministre des Affaires municipales et des Transports en 1984, ministre d'État à l'aménagement et responsable de l'OPDQ de 1976 à 1980.

■ Jean Garon, ministre de l'Éducation; 56 ans, avocat et économiste, député de Lévis, ministre de l'Agriculture de 1976 à 1985.

■ François Gendron, ministre des Ressources naturelles (incluant Énergie, Mines, Forêt); 50 ans, professeur, député d'Abitibi-Ouest, ministre de l'Éducation 1984-1985, du Développement régional 1982-1984, de la Fonction publique 1979-1981.

■ Jacques Brassard, ministre de l'Environnement et de la Faune; 54 ans, professeur, député de Lac-Saint-Jean, porte-parole de l'opposition sur la Constitution de 1989 à 1994, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche 1984-1985.

■ Jeanne L. Blackburn, ministre de la Sécurité du revenu (aide sociale) et responsable de la Condition féminine; 60 ans, députée de Chicoutimi.

■ Serge Ménard, ministre de la Sécurité publique (police); 53 ans, avocat criminaliste, député de Laval-des-Rapides, bâtonnier du Québec 1986-1987, professeur de droit, conseiller juridique à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec de 1969 à 1993.

■ Marcel Landry, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; 47 ans, cadre de l'Union des producteurs agricoles (UPA), député de Bonaventure, actif dans différents organismes de la Gaspésie, membre du comité sur la formation de Solidarité rurale.

■ Paul Bégin, ministre de la Justice et responsable de l'application des lois professionnelles; 51 ans, avocat, député de Louis-Hébert, deuxième vice-président du PQ.

■ Rita Dionne-Marsolais, ministre déléguée au Tourisme et responsable de la Régie des installations olympiques; 47 ans, économiste, députée de Rosemont, directrice chez Price Waterhouse, trésorière du PQ, présidente du comité sur le libre-échange de la Chambre de commerce de Montréal, déléguée générale du Québec à New York 1984-1987.

■ Richard Le Hir, ministre délégué à la restructuration; 47 ans, avocat et administrateur, député d'Iberville, p.-d.g. de l'Association des manufacturiers du Québec 1989-1994.

■ Marie Malavoy, ministre de la Culture et des Communications et responsable de l'application de la Charte de la langue française; 46 ans, professeure, députée de Sherbrooke, doyenne de la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke 1988-1992.

■ Daniel Paillé, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, notamment responsable du Fonds de développement technologique et de Innovatech; 44 ans, économiste et MBA, député de Prévost, vice-président chez Quebecor, vice-président de la Caisse de dépôt 1988-1992, directeur au ministère des Finances 1981-1988, secrétaire particulier de M. Parizeau 1976-1980.

■ Jean Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux; 56 ans, médecin, député de Charlesbourg, directeur à l'Organisation mondiale de la santé 1990-1993, président de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux 1985-1987, doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval 1970-1979.

Le whip en chef du gouvernement et responsable de la discipline au sein du caucus des députés ministériels assistera aux réunions du conseil des ministres. M. Parizeau a choisi à ce titre le député de Lavolette, un parlementaire expérimenté, Jean-Pierre Jolivet.

Jacques Parizeau, premier ministre et responsable du dossier autochtone.



Bernard Landry, vice-premier ministre, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles. Ministre responsable de la Francophonie.



Guy Chevrette, ministre d'État au Développement des régions et ministre des Affaires municipales. Leader parlementaire et ministre responsable de la réforme électorale.



Jean-Pierre Jolivet, whip en chef du gouvernement.



Pauline Marois, ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, présidente du Conseil du Trésor et ministre responsable de la famille.



Louise Harel, ministre d'État à la Concertation et ministre de l'Emploi.



Louise Beaudoin, ministre déléguée aux Affaires intergouvernementales canadiennes.



Jean Campeau, ministre des Finances et ministre du Revenu.



Jacques Léonard, ministre des Transports.



Jean Garon, ministre de l'Éducation.



François Gendron, ministre des Ressources naturelles.



Jacques Brassard, ministre de l'Environnement et de la Faune.



Jeanne Blackburn, ministre de la Sécurité du revenu et ministre responsable de la Condition féminine.



Serge Ménard, ministre de la Sécurité publique.



Marcel Landry, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



Paul Bégin, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles.



Rita Dionne-Marsolais, ministre déléguée au Tourisme et ministre responsable de la Régie des installations olympiques.



Richard Le Hir, ministre délégué à la restructuration (dans l'éventualité d'un Québec souverain).



Marie Malavoy, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française.



Daniel Paillé, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie et ministre responsable du développement technologique et des sociétés Innovatech.



Jean Rochon, ministre de la Santé et de Services sociaux.



Ministres membres du comité des priorités: Bernard Landry, Guy Chevrette, Pauline Marois, Louise Harel, Louise Beaudoin et Jean Campeau.

Les conseillers de Parizeau

La jeunesse combinée à l'expérience

MICHEL VENNE DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Outre les 19 ministres qui ont été assermentés hier, le premier ministre Jacques Parizeau dirigera les affaires de la province en s'entourant de conseillers plutôt jeunes, la plupart ayant moins de 40 ans, bien qu'ils disposent d'une assez longue expérience en politique.

Comme chef de cabinet, M. Parizeau garde avec lui Jean Royer, son conseiller principal depuis qu'il dirige le Parti québécois. M. Royer militait pour le candidat Parizeau, dès 1976, dans son comté de L'Assomption, après avoir fait de l'activisme politique au cégep de Joliette. En 1981, il entra dans l'entourage de M. Parizeau au ministère des Finances.

Agé de 38 ans, M. Royer est connu comme celui qui s'occupe des tâches ingrates dans l'entourage du chef.

Monsieur Non, quand ça s'impose. C'est lui qui, en 1987, organisait de son bureau à Loto-Québec le putsch de Pierre Marc Johnson, qui devait paver la voie à M. Parizeau pour prendre les rênes du parti.

M. Royer fait équipe avec Hubert Thibault depuis 1981. Et M. Thibault, 36 ans, reste dans l'entourage de M. Parizeau (il était son chef de cabinet dans l'opposition), à titre de conseiller spécial. M. Thibault, contrairement à M. Royer qui est l'opérateur, est l'analyste du duo.

Le chef péquiste a surpris tout le monde en s'adjoignant l'auteur du *Tricheur* et du *Naufrageur*, le journaliste Jean-François Lisée. M. Lisée s'est lui-même présenté comme le conseiller de l'ouverture auprès de M. Parizeau, estimant que le PQ doit faire en sorte de susciter l'adhésion des fédéralistes déçus au projet souverainiste.

Le développement des régions est une priorité pour le nouveau premier

ministre et il s'adjoint à cet égard un conseiller spécial, Jean-Claude Beauchemin, un militant péquiste actif en Abitibi, qui connaît bien la problématique. Il conserve comme conseiller sur les questions économiques Bernard Lauzon. Et Marie-Josée Gagnon demeure son attachée de presse.

Le nouveau premier ministre se dote d'un porte-parole, Eric Bédard, avocat de 28 ans, fils de l'ancien ministre de la Justice sous René Lévesque, Marc-André Bédard.

Bien sûr, M. Parizeau compte par ailleurs sur les conseils de Louis Bernard, dont la nomination à titre de secrétaire du conseil exécutif, premier fonctionnaire de l'État, qui occupa ces fonctions sous René Lévesque, rassure la fonction publique.

Le directeur général du parti, Pierre Boileau, quittera ces fonctions non pas pour se joindre au cabinet du premier ministre mais à celui du vice-premier ministre, Bernard Landry.

Ghislain Dufour entretient un «préjugé favorable»

ROBERT DUTRISAC LE DEVOIR

Le président du Conseil de patronat du Québec (CPQ), Ghislain Dufour, éprouve «carrément un préjugé favorable» à l'égard du nouveau conseil des ministres. «Dans l'ensemble, c'est un bon cabinet, beaucoup plus marqué au coin de l'économie que de la Constitution», a-t-il noté avec une évidente satisfaction.

Dans l'appréciation que donne M. Dufour, la palme va sans hésitation à la ministre d'État à la concertation et ministre de l'Emploi, Louise Harel, pourtant identifiée à la gauche du Parti québécois. Qu'à cela ne tienne, le président du CPQ ac-

cueille «très favorablement Mme Harel» qui était critique de l'opposition officielle en matière d'Industrie et de Commerce. «Mme Harel prend de très gros dossiers: la CSST, les normes du travail et la loi 142 (déréglementant le secteur de la construction). C'est une femme qui écoute», a-t-il souligné.

M. Dufour réserve toutefois son jugement sur la nomination de Jean Campeau à titre de ministre des Finances et ministre du Revenu, une nomination qui ne figure pas dans les «aspects positifs» du nouveau cabinet, a-t-il signalé.

«Notre position, c'est de nous abstenir de porter un jugement. Nous allons attendre que le ministre des Finances dépo-

se son premier budget avant d'évaluer cette nomination», a fait valoir M. Dufour.

Pour le reste, «l'expérience des Chevrette, Léonard et Gendron» côtoie les nouveaux venus tels le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, Daniel Paillé, un ancien de la Caisse de dépôt et de Québec, qui suscite des «réactions positives» au CPQ, de François Gendron qui assume les responsabilités des Ressources naturelles, «un gros dossier sur le plan économique», rappelle M. Dufour, et de Rita Dionne-Marsolais, ministre délégué au Tourisme et ministre responsable de la Régie des installations olympiques.

«Le tourisme, pour nous, c'est majeur», a fait valoir M. Dufour en se réjouissant de

cette nomination.

De la nomination de Camille Laurin à titre de délégué régional de Montréal, M. Dufour croit que «M. Parizeau ne pouvait s'abstenir de le nommer» mais que l'influence du père de la loi 101 devrait être réduite. «Dans une grande agglomération comme Montréal, c'est beaucoup plus les ministres sectoriels qui mènent les dossiers que les représentants régionaux, contrairement à ce qui se passe en Gaspésie ou en Abitibi», estime le président du CPQ.

Pour sa part, le président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Marco Genoni, s'est dit heureux de la déclaration du premier ministre qui a souli-

gné, hier, «l'importance de la région de Montréal comme locomotive» de l'économie. «C'est un cabinet de haut calibre», a-t-il jugé.

Au sujet de la composition du comité qui chapeaute la grande région de Montréal, M. Genoni a indiqué que la Chambre souhaite devenir un «partenaire plus représentatif de la communauté montréalaise» que le comité lui-même.

Enfin, le vice-président pour le Québec de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Pierre Cléroux, a salué la nomination de M. Campeau, «une candidature très importante vu la situation financière du Québec, une des pires au Canada».

LE DEVOIR

LE CABINET PARIZEAU

Le Hir et Beaudoin pour préparer le référendum

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Deux ministres du cabinet Parizeau auront en priorité la tâche de préparer le référendum sur la souveraineté promise pour 1995, même si tous, au fond, doivent avoir l'échéance référendaire en tête dans leur action sectorielle.

M. Richard Le Hir est ministre délégué à la restructuration et doit préparer la refonte de l'administration publique québécoise qui sera requise dans le cadre de l'exercice, par le Québec, de tous les pouvoirs d'un État souverain. Il va identifier les doublons engendrés par le régime fédéral actuel et en évaluera les coûts, suggérera des manières d'intégrer les fonctionnaires fédéraux œuvrant au Québec ou de fusionner des ministères. Il étudiera également les formules possibles de partage des actifs et de la dette.

Ce ministre, salué par M. Parizeau comme le premier membre d'un gouvernement péquiste ayant présidé une association patronale (celle des manufacturiers) va «ouvrir le chemin et alimenter la réflexion» du gouvernement à ce sujet, a dit M. Parizeau. M. Le Hir, lui, n'avait rien à dire sur ses nouvelles fonctions et a refusé de donner une entrevue, hier.

M. Le Hir sera secondé dans cette tâche par la ministre déléguée aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Louise Beaudoin, présentée par M. Parizeau comme «la femme des négociations délicates» et le «gardien de buts» du Québec dans le jeu fédéral-provincial.

«Vous savez, lui dit-il, la troisième période débute (celle menant au référendum). Vous êtes sur la glace. Faites-en sorte que l'équipe fédérale, dans les grandes manœuvres qu'on nous annonce, soit respectueuse des pouvoirs dont les Québécois nous ont confiés la gouverner. Gardez nos buts.» Il lui demande d'éliminer des chevauchements si elle le peut, par exemple dans le domaine de la formation de la main-d'œuvre. Mais lui suggère d'être méfiant. «Dans ces conférences fédérales-provinciales, nous sommes généralement en désavantage numérique et les alliances que nous forçons ont rarement le mérite de la durée.»

Mme Beaudoin voit l'exercice de sa fonction «en finesse et certainement pas en invectives ou en insultes». Le Québec ne va pas boycotter les discussions fédérales-provinciales et prendra des décisions sur l'attitude à prendre au fur et à mesure que les choses évolueront.

Elle va, c'est certain, «articuler» son action avec Lucien Bouchard et les 53 députés du Bloc québécois. Elle connaît bien M. Bouchard.

Pendant ce temps, le ministre des Affaires internationales, Bernard Landry, fera en sorte que le monde sache que le gouvernement du Québec est désormais souverainiste et il s'attend, si les Québécois en décident ainsi lors du référendum, aux sympathies et au soutien démocratique des autres envers le nouveau pays.

Il assurera d'ailleurs que les députés du Québec à l'étranger s'en chargent, ce qui pourrait entraîner le remplacement de certains d'entre eux. «Nous n'avons pas l'intention de livrer une opération de règlement de comptes, dit-il. Mais je vous ai dit qu'on voulait représenter le Québec pour ce qu'il est. Si un diplomate québécois refuse de présenter l'option souverainiste, c'est sûr qu'il n'est pas qualifié pour le poste.»

Bouchard est à l'aise

Lucien Bouchard s'est montré «très, très à l'aise avec ce que M. Parizeau a dessiné comme échéancier (du référendum). Il a la latitude pour déclencher le référendum quand il le jugera propice. M. Parizeau a tracé les bandes de la patinoire là où il faudrait qu'elles soient.»

Lucien Bouchard s'est bien gardé de développer sur cette notion de «moment propice». «Le moment propice, c'est celui qui sera jugé tel par M. Parizeau», dit-il.

«Il y a des jalons qui sont posés, relativement élastiques, ajoute-t-il. M. Parizeau a raison: il ne faut pas téléguider l'adversaire de précisions sur la stratégie.»

Par ailleurs, M. Bouchard estime que l'arrimage se fera de façon naturelle entre son parti et le nouveau cabinet péquiste. «Le cabinet, c'est presque une réunion de famille, ce sont des gens que je connais depuis longtemps. Les rapports personnels sont très positifs. Et Mme Beaudoin (responsable des relations avec le Canada) est une amie personnelle.»

Quatorze interlocuteurs pour les régions

Montréal aura un comité d'initiative et d'action que présidera Camille Laurin

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR



Camille Laurin



Rémy Trudel



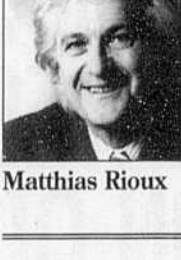
Hélène Robert



Denis Perron



Francis Dufour



Matthias Rioux

Québec — Le Dr Camille Laurin apparaît sans nul doute comme le plus important des délégués régionaux nommés hier par le premier ministre Parizeau, puisqu'il devra représenter la région de Montréal... mais avec un solide encadrement de ses pairs.

Montréal se voit d'ailleurs gratifié d'une structure unique parmi les 14 régions qui disposeront d'un député-délégué: M. Parizeau a créé un Comité d'initiative et d'action pour la grande région de Montréal, présidé par M. Laurin, qui comprend les délégués régionaux de Laval et de la Montérégie, ainsi que le ministre d'État au développement des régions, Guy Chevrette, et le ministre des Finances, Jean Campeau.

On peut toutefois penser que MM. Campeau et Chevrette, deux poids lourds du nouveau gouvernement, auront la main haute sur ce comité.

Et le Dr Laurin voit l'importante responsabilité de la société Innovatech Montréal lui échapper, puisque celle-ci relèvera du nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce, Daniel Paillé.

Signalons aussi que le nouveau conseil des ministres compte trois élus de comtés montréalais, les ministres Jean Campeau, Louise Harel et Rita Dionne-Marsolais.

Les délégués régionaux, cette nouvelle création du gouvernement péquiste, sont des députés avec statut d'adjoints parlementaires. Invités hier à la présentation officielle du gouvernement et à la traditionnelle séance de photos, ils n'ont pas prêté serment comme les ministres.

Le nouveau premier ministre veut ainsi établir un lien entre son bureau et les différentes régions du Québec. Les délégués seront des interlocuteurs privilégiés des ministres sectoriels pour les dossiers de leur région et ils travailleront étroitement avec Guy Chevrette, ministre d'État au développement des régions, à l'élaboration d'une politique de décentralisation.

Ces députés auront à répondre, à l'Assemblée nationale, aux questions concernant leur région, à titre d'adjoint parlementaire du premier ministre.

En plus de Camille Laurin comme délégué pour la région de Montréal, on retrouve dans le groupe David Cliche, député de Vimont, délégué pour Laval, et François Beaulne, de Marguerite-d'Youville, pour la Montérégie.

L'ancien maire de Beauport, Michel Rivard, député de Limoilou, sera délégué pour la région de Québec pour laquelle M. Parizeau a promis, en campagne électorale, de créer une Commission de la capitale nationale.

Détail piquant: comme le PQ ne compte aucun député dans la région de l'Outaouais, on a nommé Yves Blais, député de Masson, délégué régional de l'Outaouais.

A noter que Rémy Trudel, un des hommes forts du PQ quand le parti était dans l'opposition, se retrouve délégué pour l'Abitibi-Témiscamingue, alors qu'il espérait sûrement être nommé ministre (son nom avait d'ailleurs circulé comme possible ministre de la Santé).

A noter enfin que parmi ces 14 délégués, on ne compte que deux femmes.

Voici la liste des nouveaux délégués régionaux:

■ Montréal: Camille Laurin, 72 ans, psychiatre, ancien ministre du gouvernement péquiste des années 1976 à 1985 (au Développement culturel, à l'Éducation, au Af-

aires sociales), père de la loi 101, député de Bourget.

■ Laval: David Cliche, spécialiste des questions environnementales et autochtones, président du Forum Grande-Baleine, député de Vimont.

■ Montérégie: François Beaulne, député de Bertrand depuis 1989 (devenu Marguerite-d'Youville), porte-parole de l'opposition en différents domaines, a longtemps été vice-président de la section internationale de la Banque nationale du Canada.

■ Québec: Michel Rivard, maire de Beauport de 1980 à 1984, très actif dans plusieurs organisations régionales, directeur de la Fédération canadienne des municipalités de 1985 à 1988, député de Limoilou.

■ Outaouais: Yves Blais, fondateur de la boîte à chanson Le Patriote à Montréal et Sainte-Agathe, a occupé diverses fonctions parlementaires depuis 1981 comme député de Terrebonne et de Masson, comme adjoint parlementaire et membre de commissions, député de Masson.

■ Abitibi-Témiscamingue: Rémy Trudel, recteur fondateur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, coauteur du document *Deux Québec dans un* pour le Conseil des affaires sociales, porte-parole de l'opposition en matière de santé et de services sociaux depuis 1989, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue.

■ Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine: Matthias Rioux, journaliste et éditeur, cofondateur du Mouvement Québec français, directeur général de CKVL Radio dans les années 80, syndicaliste, député de Matane.

■ Chaudière-Appalaches: Jean-Guy Paré, conseiller municipal aux Beccquets, membre de différents groupes de soutien aux affaires, directeur du comité exécutif du Conseil de promotion économique de la Rive-Sud, député de Lotbinière.

■ Côte-Nord: Denis Perron, député de Duplessis depuis 1976, a occupé plusieurs postes comme adjoint parlementaire sous un gouvernement péquiste et comme porte-parole de l'opposition par la suite, particulièrement en matière de pêcheries, d'affaires autochtones et de développement.

■ Estrie: Claude Boucher, gestionnaire de programmes de santé et de services sociaux, particulièrement en CLSC, membre fondateur de la Fondation OLO, député de Johnson.

■ Lanaudière: Jocelyne Caron, députée de Terrebonne depuis 1989, porte-parole de l'opposition en matière de protection du consommateur, de lois professionnelles et d'aide juridique, enseignante de formation.

■ Laurentides: Hélène Robert, enseignante, propriétaire d'une entreprise de pomologie, présidente fondatrice du syndicat des agricultrices de sa région, députée de Deux-Montagnes.

■ Maurice-Bois-Francs: Guy Julien, commissaire industriel, directeur régional de l'Office de planification et de développement du Québec à Trois-Rivières, membre de plusieurs organismes régionaux, député de Trois-Rivières.

■ Saguenay-Lac-Saint-Jean: Francis Dufour, député de Jonquières depuis 1985, membre de plusieurs commissions et porte-parole de l'opposition en différents domaines, dont la sécurité publique et les affaires municipales, ancien maire d'Arvida et de Jonquières, président de l'Union des municipalités du Québec de 1982 à 1984.

Chevrette salue la décentralisation

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Québec — Parmi les nouveaux ministres nommés hier, le leader parlementaire du gouvernement, Guy Chevrette, voyait venir avec «beaucoup de bonheur et de joie» cette revalorisation des régions prônée par le nouveau premier ministre. Comme ministre d'État au développement des régions, il a également indiqué que «la démarche de M. Parizeau est innovatrice parce qu'il a voulu que les régions aient un pouvoir certain. Nous avons promis une véritable décentralisation des pouvoirs et c'est une discussion véritable que nous aurons avec tout le monde.»

Jean Campeau

Le ministre des Finances Jean Campeau admet que sa tâche n'est «pas facile, mais pas nécessairement difficile». «Quand l'économie reprend, explique-t-il, les revenus augmentent. Quand les gens se remettent au travail, il y a de l'argent qui entre dans les coffres de l'État. Plutôt que de penser toujours réduire les dépenses, il faut surtout penser augmenter les revenus et, pour ce faire, nous comptons sur une reprise économique normale, qui s'annonce bien. Il faut maintenir la reprise, et non la gâcher.»

M. Campeau a également indiqué qu'il faut arrêter d'étrangler l'entrepreneur qui crée des jobs. Il faut aussi mieux gérer les dépenses, sans nécessairement les sabrer n'importe comment.

Jean Garon

Alors que tous les observateurs se sont montrés surpris de la nomination de Jean Garon comme ministre de l'Éducation, le principal intéressé a soutenu s'être «toujours intéressé aux questions d'éducation» et il a révélé que ces dernières années l'éducation était le principal sujet de conversation entre M. Parizeau et lui à l'extérieur du Salon bleu. «Je pars de moins loin en éducation qu'en agriculture», ajoute-t-il, en référence à son passage remarqué au ministère de l'Agriculture il y a quinze ans. Il a rappelé la promesse du PQ de tenir des états généraux sur l'éducation, mais il n'a pas voulu indiquer à quel moment cette activité se tiendrait. «Ces états généraux vont jouer un rôle important dans les prochaines années», dit-il. Jean Garon conclut qu'en éducation, «il faut faire en sorte que tout fonctionne bien et que tout le monde soit heureux.»

Pauline Marois

Pour la présidente du Conseil du Trésor, Pauline Marois, «il faut relever le niveau d'emploi au Québec, continuer à assurer des services de qualité. C'est là un message aussi fondamental que celui de se serrer la ceinture. Le vrai message, c'est de faire en sorte que nous soyons plus nombreux à travailler». Mme Marois ajoute que «nous n'avons jamais dit que nous jetterions aux poubelles les loi 102 et 198, mais nous en réviserons l'application.»

Jean Rochon

Le nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, réalise que «le mandat est lourd, il y a beaucoup de problèmes, d'attentes, mais je suis prêt à relever le défi». Il se donne quelques semaines pour «faire le point» en concertation et en collaboration avec les intervenants du réseau afin d'identifier particulièrement «les problèmes les plus aigus qui exigent une solution immédiate». Mais, ajoute-t-il, «il m'apparaît évident qu'il faut poursuivre les efforts pour améliorer l'efficacité des services.»

M. Rochon a laissé entendre hier qu'il serait difficile d'augmenter les budgets dans le réseau. Mais il ne prône pas non plus de nouvelles compressions: «la solution, dit-il, passe par une amélioration de l'efficacité des services.»

Nouveau cabinet

«Rien pour l'emploi», dit Johnson

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le nouveau chef de l'opposition à l'Assemblée nationale et chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, ne voit dans le nouveau gouvernement «rien pour l'emploi» mais au contraire «les quatre premiers gestes de l'enclenchement de la séparation du Québec».

Réagissant par communiqué, en fin de journée, M. Johnson signale ces quatre gestes:

■ la nomination d'un ministre «de la déstructuration du Canada», Louise Beaudoin, qui hérite des Affaires canadiennes. Comme elle se spécialise en affaires internationales, «M. Parizeau traite déjà le Canada comme un autre pays»;

■ la nomination d'un ministre de la restructuration, Richard Le Hir, dont la seule tâche est «de préparer la séparation», un mandat «illégitime» selon M. Johnson compte tenu du résultat serré du 12 septembre;

■ la formation d'un comité des priorités composé «d'indépendantistes purs et durs», note-t-il;

■ la mise en place d'une structure de délégués régionaux dont «la responsabilité sera de toute évidence de rallier l'appui à la séparation dans leur région».

M. Johnson est devenu chef de l'opposition hier matin, après avoir remis sa démission au lieutenant-gouverneur du Québec, Martial Asselin. «Ce n'est pas une occasion de réjouissances mais ça fait partie de la vie démocratique», dit-il.

Il promet de talonner le gouvernement pour que le référendum «se tienne le plus rapidement possible». Mais «c'est un nouveau départ, dit-il. Je compte exercer ma fonction avec toute la vigilance que ça demande. Il est important que le gouvernement sache que les Québécois veulent qu'on s'attarde à l'emploi».



L'assermentation de Daniel Johnson comme député de la circonscription de Vaudreuil.

Réactions

Quelques surprises, mais bien des heureux. Parizeau réussit à plaire aux divers acteurs sociaux qui se réjouissent des nominations de nouveaux ministres

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Quelques surprises, peu de déceptions et une foule de généreux espoirs: tels sont les réactions suscitées au sein des milieux de l'éducation, de la santé, du travail, de la justice et des communautés culturelles par la toute nouvelle brochette de ministres nommés hier par Jacques Parizeau.

Si la nomination de Jean Garon à l'Éducation en a surpris plus d'un, celle de Jean Rochon à la Santé, de Louise Harel à l'Emploi, de Bernard Landry aux Communautés culturelles et à l'Immigration et de Paul Bégin à la Justice n'ont fait que des heureux.

La présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FMSQ), Diane Drouin, n'a pu cacher son étonnement face à la nomination du député Jean Garon au ministère de l'Éducation.

«C'est une surprise, mais une heureuse surprise. C'est un homme d'expérience, accessible et avec qui le dialogue devrait être facile», estime Drouin.

Les milieux de l'éducation ont déjà eu droit à un autre ministre venu du ministère de l'Agriculture, le libéral Michel Pagé, et il s'en est très bien accommodé, a ajouté Mme Drouin. M. Garon devrait être très bien placé pour défendre fermement les dossiers de l'éducation au conseil de ministres et éviter que ne s'abattent sur le réseau de nouvelles compressions budgétaires, espère-t-on.

Du côté des cégeps, on souhaite que M. Garon continue la réforme engagée depuis un an et demi. Le milieu universitaire est pour sa part resté coi hier, mais disait offrir son entière collaboration au nouveau venu. Le PQ a créé de grande attentes dans les milieux scolaires, promettant notamment la sauvegarde des dernières écoles de village, le gel des frais de scolarité et la tenue d'états généraux sur l'éducation.

Chez les syndicats, on multiplie éloges et louanges à l'égard du nouveau conseil des ministres. Le président de la CSN, Gérard Larose, a salué ce mélange «de femmes et d'hommes» et l'arrivée de «nouvelles figures», applaudissant notamment l'accession de Pauline Marois au Conseil du Trésor, de Jean Garon au ministère de l'Éducation, de Louise Beaudoin aux Affaires intergouvernementales et de Marie Malavoy à la Culture.

La CSN, tout comme la FTQ, voit d'un très bon œil la présence au Conseil du Trésor de Pauline Marois

qui, croit-on, saura faire preuve de plus d'ouverture et d'écoute que ses prédécesseurs dans les négociations avec le secteur public.

Le président de la FTQ, Clément Godbout, s'est montré un peu moins emporté par cette nouvelle liste, rappelant que la «commande serait très grosse» pour la nouvelle ministre de l'Emploi, la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Louise Harel. Cela parce que les attentes sont grandes, notamment en ce qui a trait à une politique ferme d'emploi et à l'abolition de la loi 142.

La FTQ déplore toutefois que le PQ n'ait pas revu la division des portefeuilles de l'emploi et de la sécurité du revenu effectuée sous les libéraux.

«Il manque un morceau important à l'emploi», a déploré M. Godbout.

Dans les milieux de la santé, la nomination très attendue du Dr Jean Rochon à la Santé n'a surpris personne, suscitant plus que son lot d'optimisme.

Serge Bouchard, président de la Fédération des CLSC du Québec, y voit un «choix de premier plan» compte tenu de l'expertise reconnue à l'échelle «internationale» du Dr Rochon.

Même engouement chez les médecins, dont la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) applaudit à la nomination d'un homme «qui a une vision globale du réseau de santé».

«Le Dr Rochon a participé au projet de réforme. Il est à l'écoute des gens et très conscient des problèmes du réseau», a noté le Dr Pierre Gauthier, président de la FMSQ. L'Association des hôpitaux du Québec s'affiche tout aussi enthousiaste, mais rappelle que le ministre devra répondre à l'engagement pris par son parti de mettre fin aux compressions budgétaires dans la santé.

Le barreau du Québec, qui avait été très déçu du peu d'intérêt démontré par les deux partis durant la campagne pour les questions de justice, a accueilli avec «beaucoup d'espoir» la nomination de Paul Bégin à ce ministère.

«La venue d'une personne comme Me Bégin à ce poste névralgique revêt la plus haute importance», a noté le bâtonnier du Québec, Me Claudette Picard.

Enfin, la nomination du député Bernard Landry au ministère des Affaires internationales, des Communautés culturelles et de l'Immigration a créé peu de réactions, bien que plusieurs groupes d'aide aux immigrants se soient dit déçus de voir ces différents portefeuilles encore réunis.



Claudette Picard



Clément Godbout



Diane Drouin



Gérard Larose

LE DEVOIR

POLITIQUE

Réforme de l'assurance-chômage

Ottawa pourrait lier l'octroi des prestations aux revenus du conjoint

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le gouvernement fédéral n'écarte pas l'hypothèse de centraliser la gestion de l'assurance-chômage, d'en rendre les bénéfices conditionnels à l'inscription à des cours de formation pour certains travailleurs et d'établir l'accès aux prestations en fonction des revenus du conjoint du demandeur.

C'est ce qui ressort d'un document qui aurait été présenté la semaine dernière devant le cabinet Chrétien par le ministre des Ressources humaines, Lloyd Axworthy, et dont la Société Radio-Canada a obtenu copie.

Selon la SRC, cette option d'une réforme en profondeur du régime d'assurance-chômage verrait notamment les travailleurs non qualifiés âgés de plus de 50 ans et les jeunes sans expérience contraints de suivre des cours pour pouvoir toucher leur chèque. Ces informations viennent s'ajouter aux rumeurs voulant qu'Ottawa songe aussi à abolir les prestations aux personnes dont le conjoint a un revenu plus élevé que la moyenne nationale.

La réforme, déjà en retard d'au moins six mois sur le

calendrier prévu, fera l'objet de la publication d'un document de travail la semaine prochaine. En raison des complications enregistrées lors des pourparlers avec les provinces, ce n'est d'ailleurs pas un plan d'action précis que soumettra M. Axworthy, mais des propositions pour fins de discussion.

Celles-ci, a précisé M. Axworthy, reflèteront la teneur des entretiens fédéraux-provinciaux. Le nouveau gouvernement péquiste n'a évidemment pas pris part au processus, mais le ministre a dit espérer que le Québec prendra une part active aux étapes à venir.

Des consultations menées sous l'égide du comité des Ressources humaines seront tenues cet automne et à l'hiver, au terme desquelles le gouvernement fera son nid. Les décisions pourraient être annoncées au printemps 1995, mais peut-être aussi tard qu'à l'automne, a laissé entendre hier M. Axworthy.

À Ottawa, hier, les dirigeants fédéraux se sont montrés fort peu loquaces quant au contenu du document d'orientation. C

'est par un «non» laconique que le premier ministre Jean Chrétien a repoussé les allégations de son vis-à-vis Lucien Bouchard voulant que la réforme constitue un effort centralisateur.

Pour le reste, M. Chrétien a invité le chef du Bloc et la population canadienne à attendre encore quelques jours.

De son côté, lors d'un point de presse, M. Axworthy

a indiqué qu'«il ne servait à rien de spéculer», prédisant que les rumeurs allaient se bousculer au cours des prochains jours.

Il n'a pas véritablement nié les informations ayant fait l'objet de la fuite, mais s'est efforcé de préciser que le document se contenterait de «simplement présenter des options». Le gouvernement entendra ensuite ce qu'en pensent les Canadiens.

Pour cette raison, il s'est dit dans l'impossibilité de chiffrer d'ores et déjà les économies que désire faire Ottawa dans la gestion des programmes sociaux.

«Nous attendrons la réponse de la population et, lorsque nous présenterons la position du gouvernement au printemps ou à l'automne prochain, nous aurons une meilleure idée des implications en termes de coûts», a-t-il dit.

Cette question surgit par ailleurs au moment où on apprend que le ministère des Ressources humaines mènera une vaste campagne d'information destinée à «vendre» la réforme aux Canadiens.

Cette campagne, dont les coûts pourraient s'élever à plus d'un million de dollars, comprendra une offensive publicitaire, la mise en service d'une ligne téléphonique sans frais et l'annonce de projets-pilotes.

Ottawa, dit-on, veut éviter de faire la promotion de modifications spécifiques au système actuel. On cherchera plutôt à convaincre la population du caractère inacceptable du *status quo*.

Haïti: le Canada rétablit les liaisons aériennes

Ottawa emboîte le pas aux États-Unis

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa (PC) — Le Canada a emboîté le pas aux États-Unis en appuyant hier la levée des sanctions contre Haïti.

Comme premier geste, le Canada rétablira les liaisons aériennes en Haïti, a fait savoir hier la secrétaire d'État aux Affaires extérieures Christine Stewart.

Interrogée aux Communes, Mme Stewart a déclaré que le Canada entendait suivre l'exemple des États-Unis en annulant les sanctions économiques contre Haïti mais qu'il fallait d'abord faire adopter un arrêté-en-conseil en ce sens.

«Le Canada est prêt à emboîter le pas mais nous aimerions d'abord étudier la requête du président Aristide laquelle a été faite dimanche. Il faut comprendre que nous ne pouvons pas supprimer nos propres sanctions sans que cela ne soit approuvé par arrêté-en-conseil.»

En pratique, cela pourrait se faire très rapidement dès que le conseil des ministres en sera saisi. Le conseil des ministres se réunit d'ailleurs ce matin.

Prudence oblige, le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard a toutefois demandé au gouvernement canadien de ne pas lever les sanctions les yeux fermés.

«Je crois qu'il y a beaucoup d'incertitude dans l'air, a-t-il affirmé aux journalistes à l'issue de la période des questions. Les forces militaires et les forces policières sont toujours armées là-bas. On sait qu'ils seront en fonction jusqu'au 15 octobre au moins. La situation me semble assez confuse et il me semble que le gouvernement canadien devrait attendre un peu pour y voir plus clair avant d'opérer la levée des sanctions.»

Lors d'une allocution devant l'Assemblée générale des Nations unies, le président américain Bill Clinton a déclaré hier la levée des sanctions économiques contre Haïti, sauf pour celles qui touchent les militaires au pouvoir, enjoignant la communauté internationale à en faire de même.

M. Clinton précisait qu'il avait agi ainsi à la demande du président en exil Jean-Bertrand Aristide qui voulait ce geste un geste de réconciliation nationale.

Les États-Unis rétabliront les liaisons aériennes commerciales et supprimeront les restrictions imposées sur les transactions financières et les voyages.

De son côté, Air Canada a indiqué qu'elle serait prête à rétablir les liaisons aériennes vers Haïti dès qu'Ottawa lui en donnera le feu vert.

Référendum de Charlottetown

Chrétien cherche à vérifier auprès de Mulroney

Ottawa (PC) — Coup de théâtre, hier, aux Communes: le premier ministre Jean Chrétien ne refuse plus catégoriquement de rembourser les 26 millions\$ qu'a déboursés le Québec pour organiser le référendum fédéral sur l'accord de Charlottetown, en octobre 1992.

Talonné par le Bloc québécois à ce sujet depuis près d'une semaine, le premier ministre a indiqué qu'il tentait de joindre l'ancien chef conservateur Brian

Mulroney afin de savoir s'il avait bel et bien eu une entente de remboursement entre Ottawa et Québec.

Si M. Mulroney, qui se trouve actuellement à l'extérieur du pays, confirme l'existence d'un accord entre lui et l'ancien premier ministre du Québec Robert Bourassa, M. Chrétien a affirmé qu'il remboursera le gouvernement québécois.

«Oui (nous tentons de communiquer avec M. Mulroney). Mais je ne pense

pas avoir une réponse avant plusieurs jours», a déclaré le chef du gouvernement libéral en réponse à une question du député bloquiste Michel Gauthier.

À plusieurs reprises au cours des derniers jours, M. Chrétien ou son ministre des Affaires municipales, Marcel Massé, ont soutenu qu'il n'existait aucune trace d'entente entre Ottawa et le Québec et qu'il n'était donc pas question d'un remboursement d'autant plus que le fameux référendum avait été organisé en vertu

d'une loi provinciale au Québec.

«Cela me rassure qu'au moins des démarches ont été faites (afin de déterminer s'il y a eu une entente). J'ai hâte de voir comment cela va se conclure», a déclaré le député Michel Gauthier.

«Le gouvernement fédéral fait ce qu'il devait faire, c'est-à-dire de vérifier auprès de M. Mulroney s'il peut confirmer l'entente annoncée par M. Bourassa», a dit de son côté le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard.



Stéphane Bureau, journaliste. Photographie par André Cornélius.

« JE VOUS RECOMMANDE D'INVESTIR DANS UN QUOTIDIEN QUI POSE LES BONNES QUESTIONS. »

En devenant actionnaire de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-LE DEVOIR), vous manifestez votre appui à un quotidien qui va droit au cœur des problèmes. Un quotidien courageux qui élargit votre vision du monde.

En devenant actionnaire, vous contribuez au renouvellement du journal et vous profitez d'une déduction fiscale (Québec) de 125 %, pour chaque tranche de 500 \$, l'investissement minimal.

En devenant actionnaire, vous vous joignez aux lecteurs, aux amis, aux institutions et aux gens d'affaires qui assurent en deux phases la restructuration financière du journal.

En devenant actionnaire de SPEQ-LE DEVOIR INC., vous investissez dans le seul grand journal d'opinion au Québec.

Seconde émission par voie de prospectus
SPEQ-LE DEVOIR INC.

Prix : 1 \$ l'action

Souscription minimale : 500 actions ordinaires

Souscription par tranche de 500 actions ordinaires

Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 1 100 000 actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC., soit environ 15,5 %.

Pour obtenir tous les renseignements, veuillez remplir le coupon ci-dessous et un exemplaire du prospectus définitif vous sera transmis.

Je désire recevoir des renseignements concernant l'achat d'actions de la SPEQ qui investira dans LE DEVOIR INC.

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

NOTE : Veuillez faire parvenir ce coupon à Roger Boisvert, 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9 Tél. : (514) 985-3333 Téléc. : (514) 985-3310.

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

QUATRE INCULPATIONS EN SUISSE
DANS L'AFFAIRE CARLOS

Berne (Reuter) — Les autorités suisses ont inculpé quatre personnes — trois de nationalité suisse et un ressortissant américain — dans le cadre de l'enquête sur les activités de Carlos, a rapporté hier l'agence de presse ATS. Les accusés ont été inculpés d'assassinats et de tentatives d'assassinats répétés. Certains d'entre eux ont reconnu avoir eu des contacts personnels avec Illich Ramirez Sanchez, alias Carlos entre 1979 et 1983. Arrêté le 14 août au Soudan, Carlos a été extradité le lendemain vers la France. Il a été depuis mis en examen pour complicité d'homicide et destruction de biens immobiliers ayant entraîné la mort dans l'attentat de la rue Marbeuf, qui fit un mort en 1982, et l'attentat du train Paris-Toulouse qui avait fait cinq morts, la même année.

DÉCOUVERTE AU HONDURAS

Tegucigalpa (AFP) — Des archéologues des États-Unis et du Honduras ont découvert au Honduras des ossements et autres vestiges qui pourraient être vieux de plus de 1500 ans, et donc antérieurs à la civilisation maya, a annoncé hier la presse de Tegucigalpa. Larry August, le chef de l'équipe de chercheurs américains participant à la mission, a précisé au journal La Tribuna que des ossements et des poteries avaient été découverts près de la ville de Catamacas, dans le département d'Olancho (centre), à quelque 200 km de Tegucigalpa. Ils se trouvaient dans une grotte, qui, selon M. Smith, semblait avoir servi de salle rituelle. Jim Brandly, de l'Université de Georgetown de Washington, a précisé qu'il n'y a pas encore de certitude sur l'âge des ossements fossilisés, mais, a-t-il ajouté, la poterie est très différente de celle qui a été retrouvée dans d'autres sites du Honduras, ce qui laisse deviner qu'elle date environ de l'an 500. La civilisation maya a dominé une grande partie du Mexique, du Guatemala, du Honduras et du Salvador actuels de l'an 500 à l'an 1400.

L'ALGÉRIE ADHÈRE AU TNP

New York (AFP) — L'Algérie a formellement annoncé hier sa décision d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Cette annonce a été faite à New York par le ministre algérien des Affaires étrangères, Mohamed Salah Dembri, au premier jour du débat annuel de l'Assemblée générale de l'ONU. «J'ai l'honneur et le plaisir d'annoncer solennellement de cette tribune la décision de l'Algérie de déposer, en marge de cette Assemblée, les instruments d'adhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires», a déclaré M. Dembri. Des informations avaient circulé dans le passé en Occident, faisant état d'un programme nucléaire clandestin en Algérie, ce que les autorités de ce pays avaient démenti en ouvrant leurs installations à une inspection internationale.

MENACE DE GUERRE AU BURUNDI

Nairobi (AFP) — Tous «les ingrédients d'une guerre civile sont réunis au Burundi», a déclaré hier à Nairobi le vice-président de l'Assemblée nationale burundaise Christian Sendegeya, en rejetant la convention de gouvernement signée le 10 septembre par les partis politiques. M. Sendegeya, membre du bureau politique du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU, au pouvoir, majoritairement hutu), est un ami politique du ministre burundais de l'Intérieur, Léonard Nyangoma, mis au ban du gouvernement en raison de ses positions extrémistes. Tous deux résident actuellement au Zaïre, où sont également réfugiés les membres de l'ancienne administration rwandaise chassée par le Front patriotique rwandais (FPR, dominé par les Tutsis, ethnique minoritaire dans les deux pays). Tout en étant tutsi, M. Sendegeya dit être «du côté» du ministre de l'Intérieur et mener avec lui une campagne «pour le respect du pouvoir du peuple». M. Nyangoma a d'ailleurs formé un «Conseil national pour la défense de la démocratie» (CNDD), opposé au processus qui vient d'aboutir à la signature d'une «convention de gouvernement».

REBELLES TUÉS AU TADJIKISTAN

Douchanbe (Reuter) — Des sentinelles russes en faction sur la frontière séparant le Tadjikistan de l'Afghanistan ont tué au cours des deux derniers jours 22 rebelles tadjiks qui tentaient de s'introduire dans l'ancienne république soviétique, a déclaré hier un porte-parole de la garde-frontière. Un garde russe a d'autre part été abattu dimanche par un franc-tireur, a-t-il ajouté. Les rebelles, a-t-il dit, multiplient les attaques au travers de la frontière depuis la signature d'un cessez-le-feu temporaire, le 12 septembre à Téhéran, entre représentants du gouvernement ex-communiste et de l'opposition. Le cessez-le-feu est censé entrer en vigueur dès l'arrivée d'observateurs de l'ONU au Tadjikistan. Il doit durer jusqu'au 5 novembre. On ignore toutefois quand les observateurs arriveront. Toutes les tentatives de trêve précédentes ont échoué. La rébellion, alliance d'éléments islamistes et de libéraux, a fui en Afghanistan après avoir été défaite lors de combats en 1992. Depuis lors, ils ont fréquemment franchi la frontière pour attaquer des objectifs tadjiks et russes.

110 ACTIVISTES SONT ARRÊTÉS
EN ARABIE SAOUDITE

Riyad (AFP) — Le gouvernement saoudien a confirmé hier l'arrestation de 110 activistes favorables à des réformes politiques en Arabie saoudite, dont deux dignitaires religieux saoudiens accusés de «contacts avec des groupes suspects installés à l'étranger». Dans un communiqué diffusé par l'agence officielle SPA, le ministre saoudien de l'Intérieur indique que «110 personnes, dont Salman Ben Fahd Al-Awda et Sefr Al-Hawali, ont été arrêtées» dans le royaume. Il s'agit de la première vague d'arrestation annoncée par les autorités saoudiennes depuis l'arrestation de plusieurs centaines d'activistes auteurs de la prise en 1979 de la grande mosquée de la Mecque. Selon le communiqué saoudien, cheikhs Al-Awda et Al-Hawali «organisaient des meetings populaires et entretenaient des contacts avec des groupes suspects installés à l'étranger ayant une idéologie contraire à l'islam». «Ces groupes ont pour objectif de semer la discorde et l'anarchie en Arabie saoudite», a ajouté le communiqué, qui ne précise pas la date des arrestations. Les deux religieux «se trouvent à la tête de ceux qui se sont livrés à des actes contraires à la conduite d'un bon musulman», ajoute le communiqué.

HAÏTI

Les soldats désertent à Cap-Haïtien

Les Américains sont appelés en renfort pour maintenir l'ordre

Port-au-Prince (AFP) — Les troupes américaines sont «seules» en mesure de maintenir l'ordre au Cap-Haïtien, deuxième ville du pays et dans sa région, où policiers et soldats haïtiens ont déserté leurs postes à la suite d'émeutes survenues cette fin de semaine, a déclaré hier à Port-au-Prince le haut-commandement militaire haïtien.

«Les postes militaires du nord étant maintenant vides après le retrait volontaire des forces de l'ordre (haïtiennes), seules les forces américaines sur place sont disponibles pour le maintien de l'ordre», a affirmé le porte-parole du haut-commandement, le colonel Joseph Pierre-Antoine, lors d'un point de presse au siège du quartier général.

Le colonel Pierre-Antoine a toutefois nié qu'il s'agisse d'un appel aux troupes américaines pour qu'elles supplantent l'armée et la police haïtiennes.

Selon lui, la situation de chaos qui règne actuellement dans cette région du

nord a été déclenchée par la fusillade survenue samedi soir entre Marines américains et policiers haïtiens au Cap-Haïtien, qui a fait dix morts et un blessé du côté haïtien.

De nombreuses installations — dont certaines non militaires — ont été pillées dimanche par des manifestants favorables au président constitutionnel Jean-Bertrand Aristide, a ajouté le colonel Pierre-Antoine. «La vie dans la métropole du nord est paralysée», a dit le colonel.

Le porte-parole a précisé que huit des victimes étaient des militaires (la police est totalement intégrée au sein de l'armée en Haïti), les deux autres étant des civils, «tous des innocents», selon lui. Le drapeau haïtien était en berne hier sur tous les bâtiments publics. «Aucune provocation de la part de membres de la police du Cap n'a été à l'origine de l'incident», a-t-il déclaré, ajoutant que les Américains avaient ouvert le feu «sans motif» et qualifiant l'incident d'«assassinat gratuit». Il a aussi affirmé que morts et blessés avaient été «confisqués par

les militaires américains».

Le chef du détachement de Marines du Cap-Haïtien, le colonel Tom Jones, avait admis dimanche que c'est l'un de ses hommes, un jeune lieutenant, qui avait ouvert le feu, un policier haïtien ayant fait le geste de lever son arme en direction des soldats américains.

Cet incident a pour résultat de «mettre en péril (...) l'objectif de paix visé par l'accord de Port-au-Prince» conclu le 18 septembre par l'ancien président américain Jimmy Carter et le gouvernement civil installé par les militaires, estime le haut-commandement. Cet accord avait permis de transformer en intervention pacifique l'invasion militaire prévue par Washington. Il a souhaité que l'accord ne soit pas «entravé sans motif légitime».

Le colonel Pierre-Antoine a aussi accusé les soldats américains d'avoir assisté «impassibles au pillage (...) et au sac» des installations policières et militaires du nord.

Par ailleurs, des partisans armés du prési-

dent Aristide ont pris le contrôle de la localité de Le Borgne, dans le nord de l'île, à la suite d'un week-end agité, a annoncé hier un haut responsable militaire haïtien.

«La circonscription administrative de Le Borgne a été attaquée par des civils en armes qui s'en sont emparés en raison de l'évolution de la situation dans le nord», a déclaré le colonel Pierre-Antoine aux journalistes réunis au QG de l'armée.

Enfin, les troupes américaines offriront à compter d'aujourd'hui jusqu'à 300 dollars aux Haïtiens en échange de leurs armes, a déclaré hier, William Perry, secrétaire à la Défense.

La radio a commencé à diffuser le message incitant les Haïtiens à rendre leurs armes.

Ils recevront 50 dollars pour un pistolet, 100 dollars pour une arme semi-automatique, 200 dollars pour une arme automatique. Les mitrailleuses et lance-roquettes seront rachetées 300 dollars et les explosifs 100 dollars.

Des députés ont l'intention de rejeter
la loi d'amnistie des militairesSYLVIANE TRAMIER
LE DEVOIR

Les députés haïtiens qui avaient fui le régime militaire et s'étaient réfugiés au Canada et aux États-Unis vont rentrer dès aujourd'hui dans leur pays, pour répondre à la convocation du Parlement par le président en exil Jean-Bertrand Aristide.

Ils devront se prononcer sur une loi d'amnistie pour les putschistes et ils ont bien l'intention de la rejeter. «Nous ne sommes pas prêts à soutenir une loi d'amnistie générale, car ce serait inconstitutionnel et immoral. Nous allons mener bataille pour que la loi ne passe pas», a dit au Devoir Samuel Madistin, député indépendant, un des quatre parlementaires haïtiens qui ont passé une bonne partie de leur temps au Canada depuis le coup d'État militaire de septembre 1991. Une vingtaine de députés haïtiens qui soutenaient le président Aristide ont refusé de siéger au Parlement depuis le coup d'État militaire.

«Nous avons des craintes pour notre sécurité, mais nous avons déjà pris des risques et le moment est venu d'en prendre un autre», a ajouté M. Madistin qui devait partir pour Haïti, via la République dominicaine, avec ses collègues Fignolé Jean-Louis, Gary Guiteau et Samuel Milord. La semaine dernière, dans une conférence de presse à Montréal, MM Jean-Louis et Guiteau avait fait état de menaces à la sécurité des parlementaires favorables au président Aristide.

S'ils sont disposés à retourner en Haïti à la demande du président Aristide, les députés membres du Front national pour le changement et la démocratie (FNCD), du Mouvement pour la reconstruction nationale (MRN, ancien parti communiste), et des députés indépendants, n'en sont pas moins résolus à s'opposer à l'amnistie générale prévue dans l'accord conclu à Port-au-Prince entre l'ancien président Carter et la junte militaire. S'appuyant sur la constitution haïtienne, ils soutiennent que seul le président d'Haïti peut accorder une amnistie politique, mais que pour ce qui

est des actes criminels imputés aux militaires — viols, meurtres, détournements de fonds — ils relèvent du droit commun et ne peuvent pas être amnistiés.

À l'heure actuelle, il est difficile de mesurer l'état des forces politiques en présence au parlement haïtien. Alors que le FNCD était la formation la plus importante à la Chambre des députés et disposait d'une majorité relative à l'issue des élections de 1990, le coup d'État a amené des revirements et des réalignements. Un certain nombre de députés en principe «pro-Aristide» ont rejoint le camp dit «putschiste». Onze formations différentes sont représentées à la Chambre des députés, et depuis trois ans, les allégeances ont fluctué selon les circonstances.

En outre, des élections non reconnues par la communauté internationale ont amené au Parlement une poignée de députés et sénateurs «irréguliers», dont la présence est violemment contestée par les parlementaires «pro-Aristide», et qui en principe appuient le régime militaire.

De nouveau, ce mois-ci, le vent a tour-

né. À la faveur du débarquement des soldats américains en Haïti qui place les militaires sur la défensive, et renforce sur le terrain la position des partisans du président en exil, les «pro-Aristide», qui sont tout juste majoritaires au Sénat, espèrent retrouver leur force politique à la Chambre.

Une majorité simple est requise pour voter la loi d'amnistie. Bien qu'ils n'aient pas approuvé l'Accord de Port-au-Prince qui a permis l'entrée en douceur des soldats américains en Haïti, les députés favorables au président Aristide s'en prévalent pourtant pour expliquer leur tactique. Puisqu'il y est dit que le chef de la junte haïtienne, le général Raoul Cédras, doit quitter le pouvoir après l'adoption de la loi d'amnistie ou au plus tard le 15 octobre prochain, ils estiment que refuser l'amnistie ne revient pas à empêcher le départ de Raoul Cédras. Même si l'amnistie n'était pas accordée, le général Cédras devrait partir, et les Américains devraient garantir le respect de l'accord.

O T A N

Willy Claes
sera nommé
chef

Bruxelles (AFP) — Le ministre belge des Affaires étrangères, Willy Claes, 55 ans, va être nommé officiellement secrétaire général de l'OTAN après avoir reçu hier le soutien unanime des 16 pays membres de l'organisation, a-t-on appris de sources diplomatiques.

Il remplacera à ce poste, pour quatre ans, l'Allemand Manfred Woerner, décédé le 13 août dernier d'un cancer.

L'unanimité sur le nom de M. Claes s'est faite hier lors d'une réunion informelle des 16 ambassadeurs, convoquée par leur doyen, le Danois Ole Biering, selon un diplomate. Mercredi dernier, la Norvège et le Danemark avaient demandé un délai supplémentaire alors que tous les autres pays s'étaient prononcés en faveur du ministre belge.

Face à M. Claes, seul candidat officiellement déclaré pour l'OTAN, deux autres noms avaient circulé récemment à Bruxelles : ceux de l'actuel médiateur de l'ONU pour l'ex-Yougoslavie, le Norvégien, Thorvald Stoltenberg, et de l'ancien ministre danois des Affaires étrangères, Uffe Ellemann-Jensen.

Hier, les réserves norvégienne et danoise sont tombées. La nomination officielle de M. Claes n'est désormais plus qu'une formalité, vraisemblablement lors d'une prochaine réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, comme le souhaite notamment l'Allemagne.

Levée de l'embargo sur les armes à destination
des Musulmans de BosnieClinton cherche une
porte de sortie

Washington (AFP) — Après s'être engagés fermement à promouvoir dès le 15 octobre une levée de l'embargo sur les livraisons d'armes aux Musulmans bosniaques, les États-Unis reconnaissent désormais les dangers d'une telle mesure et cherchent une solution de rechange.

D'ailleurs, le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, a approuvé sous conditions, hier à New York, l'idée de réexaminer, dans «cinq ou six mois», la question de la levée de l'embargo.

Sarajevo réclamait jusqu'à présent une levée immédiate de l'embargo.

«Aujourd'hui, les responsables de Sarajevo estiment que la levée immédiate de l'embargo sur la fourniture des armes les mettrait dans une situation d'infériorité insupportable (...) et tournerait au détriment des Musulmans», a souligné M. Juppé.

Selon un haut responsable américain, c'est la raison pour laquelle Bill Clinton s'efforcera aujourd'hui et demain de convaincre Boris Eltsine de «faire tout son possible» pour que les Serbes de Bosnie acceptent de faire la paix, ce qui éviterait d'avoir à lever l'embargo.

Washington, a laissé entendre ce responsable, compte que Moscou usera de son influence sur le président serbe Slobodan Milosevic et que celui-ci en retour pèsera sur les Serbes de Bosnie.

En fixant au 15 octobre l'échéance, Bill Clinton s'est pris à son propre piège. Il est désormais coincé entre la promesse qu'il a faite au Congrès de faciliter le réarmement des Musulmans bosniaques, et l'opposition de ses principaux partenaires au sein du Groupe de contact sur la Bosnie.

Selon le *New York Times*, une des solutions envisagées serait de retarder la levée de l'embargo jusqu'au début de l'an prochain et les États-Unis s'efforceraient de convaincre le gouvernement bosniaque d'accepter ce compromis. Bill Clinton a rencontré dimanche à New York le président bosniaque Alija Zetbegovic.

Le président américain aurait moins de mal à obtenir que le Congrès le délire de sa promesse si les Bosniaques eux-mêmes acceptaient de prendre patience.

La Russie reste opposée à une levée de l'embargo. La Grande-Bretagne et la France ont affirmé qu'ils retireraient dans ce cas tous leurs Casques bleus de Bosnie. Armer les Musulmans bosniaques, disent-ils, relancer les combats et rendra la situation des Casques bleus intenable.

Plusieurs responsables américains ont reconnu ces derniers jours la validité de cet argument. Lever l'embargo «élargirait probablement la guerre en Bosnie», a admis dimanche le secrétaire à la défense William Perry.

Buthlezi sous le feu des critiques

Johannesburg (AFP) — Le leader du parti Inkatha et ministre des Affaires intérieures, Mangosuthu Buthlezi, s'est retrouvé sous le feu des critiques hier, après son irruption sur les écrans de la télévision sud-africaine dimanche soir et la bagarre qu'il a provoquée en direct avec un de ses opposants.

Les incidents se sont produits lors d'une émission consacrée par la télévision d'État, SABC, aux remous créés au sein de la communauté zouloue par la rupture entre le chef traditionnel de ses huit millions de membres, le roi Goodwill Zwelithini, et M. Buthlezi.

Alors que le présentateur de Johannesburg venait de donner l'antenne au studio de Durban où se trouvait le prince Sifiso Zulu, membre de la famille royale, des images confuses de bousculades sont apparues sur

l'écran, accompagnées d'interpellations en zoulou et en anglais.

Une voix a lancé en anglais: «Laissez-moi finir cette interview». De son côté, M. Buthlezi criait en zoulou, selon la traduction d'un de ses partisans à Johannesburg: «Pourquoi levez-vous cette arme sur moi, pourquoi dites-vous ces choses sur moi?»

Un homme est brièvement passé devant les caméras, un revolver à la main et une autre arme de poing à la ceinture.

Le dirigeant de l'Inkatha, qui n'avait pas été invité dans l'émission, a expliqué qu'après avoir entendu le prince dire qu'il n'avait jamais eu le titre de conseiller du roi, il avait voulu obtenir des explications. Il a ajouté que le prince avait «essayé de sortir (...) un pistolet de sa poche». Sifiso Zulu a disparu des studios.

Le chef islamiste
le plus redouté
est abattu
à Alger

Tunis (Reuter) — Les forces de sécurité algériennes ont annoncé avoir abattu hier le chef du Groupe islamique armé (GIA), Cherif Goumri alias Abou Abdallah.

Le numéro trois du GIA, Abdesselam Djemaoune, présenté comme «l'égorgeur du groupe», a été également tué à côté de son chef à Alger, rapporte l'agence officielle algérienne de presse APS.

Le GIA, considéré comme la faction islamiste la plus dure et particulièrement anti-française, est créditée du meurtre d'une soixantaine d'étrangers et s'oppose à toute trêve ou compromis avec le pouvoir.

Les services de sécurité, cités par l'APS, n'ont donné aucune précision sur les circonstances de la mort du chef du GIA, qui coïncide avec plusieurs autres actes de violence, dont l'assassinat d'un Bosniaque et l'enlèvement d'un célèbre chanteur contestataire kabyle.

Mais le numéro deux présumé du Groupe, Djamel Zitouni, 26 ans, soupçonné notamment d'être derrière l'assassinat de cinq Français le 3 août à Alger, est toujours en fuite.

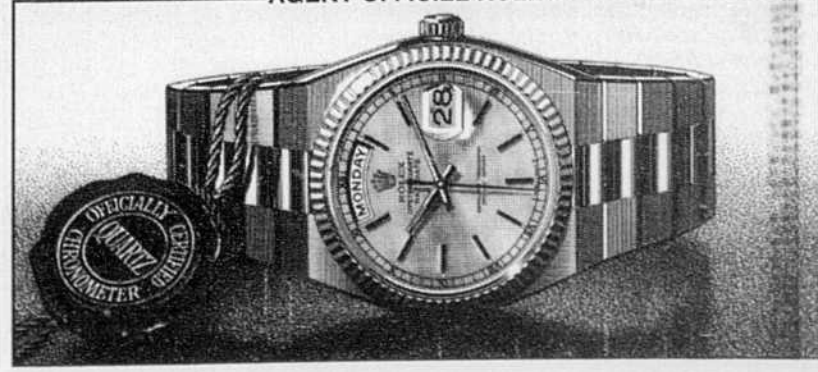
La mort du chef du GIA intervient alors que s'est noté un dialogue entre le pouvoir et les dirigeants du Front islamique du salut (FIS) Abbas Madani et Ali Belhadi, sortis de leur prison militaire il y a deux semaines.

Le prédécesseur de Goumri avait été lui aussi abattu quelques jours après la libération, en février, de deux autres dirigeants du FIS, Ali Djeddi et Abdelkader Boukhamkam.

Contrairement aux chefs du FIS, qui se déclarent prêts à discuter sous certaines conditions d'une solution au conflit avec le président Liamine Zéroual, le GIA ne prône «ni trêve, ni dialogue» avec les «mécrites» au pouvoir.

Le GIA a décrété toute négociation avec le pouvoir contraire aux règles de la religion alors que les dirigeants libérés du FIS se donnent un délai de réflexion pour consulter leurs cadres sur les conditions d'un dialogue sérieux avec Zéroual.

Bijouterie
GAMBARD
Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876
AGENT OFFICIEL ROLEX



É D I T O R I A L

La relève au pouvoir

Lise Bissonnette

Le secret fort bien gardé de la composition du nouveau conseil des ministres avait généré une fièvre de la surprise. Le premier ministre, M. Parizeau, devait mijoter quelque bouleversement des fonctions, croyait-on. Mais tel n'est pas le cas. Le gouvernement du Parti québécois aura à sa tête un cabinet de forme traditionnelle, dont l'équilibre est fait pour rassurer, ou presque.

La taille du cabinet, à un poste près, est aussi mince que celle du cabinet libéral précédent. Les nouveaux élus occuperont plus de tiers des sièges au conseil des ministres. Les anciens ont été choisis parmi les solides, mais non épuisés. Sauf au Comité des priorités, beau progrès, l'égalité des genres n'est toujours pas acquise mais on retrouvera six femmes chez les vingt ministres, et certaines dans de lourdes tâches, comme le Conseil du Trésor ou l'Emploi qui est la question de l'heure. À part le cas de Montréal, qui est la faille éclatante de cet assemblage au sommet, les présences régionales seront fortes, d'autant qu'on y additionnera les quatorze nouveaux «délégués régionaux» qui pourraient changer la dynamique toujours si centralisatrice du pouvoir.

Aux grandes missions économique et sociale qui incombent à un conseil des ministres, le gouvernement du Parti québécois ajoute celle de la préparation au référendum sur la souveraineté, sinon à la souveraineté elle-même. C'est là que les choix de M. Parizeau seront d'abord scrutés, et ils sont en partie déconcertants. Nul ne s'étonnera de voir M. Bernard Landry, vice-président du PQ et symbole de la dernière traversée du désert, rafter les postes-clés des Affaires internationales (où il déploiera son libre-échangeisme), de l'Immigration et des Communautés culturelles (il est devenu le missionnaire du rapprochement durant les années d'opposition), et de responsable de la francophonie (qui a bien besoin de reprendre du grade à Québec). Nul ne s'étonnera non plus de voir à ses côtés, à titre de ministre déléguée aux Affaires intergouvernementales, donc affectée au reste du Canada, Mme Louise Beaudoin que tout désignait à un rôle qui commande diplomatie et combativité. Mais l'apparition de M. Richard Le Hir sous l'appellation bizarre de ministre délégué à la Restructuration, sorte de futurologue qui s'occupera des questions les plus épineuses du débat — refonte de l'administration publique, partage de la dette, coûts du fédéralisme et de la souveraineté — tempère l'impression de force que voulait créer M. Parizeau. Le moins que l'on puisse dire, après la campagne électorale échevelée qu'il a connue, c'est que le nouveau ministre n'a pas les idées les plus claires sur la question même qui donne vie au Parti québécois. Le voilà pourtant transformé en «ministre de la souveraineté», dont chacune des réflexions et des déclarations sera disséquée à merci par le camp adverse. D'aucuns croient que M. Parizeau, qui le destinait au départ à de bien plus hautes fonctions économiques, l'écarte en pratique en lui donnant l'occasion de se pendre. Si c'est le cas, l'enjeu est gros, et drôlement choisi.

L'autre grand point d'interrogation touche Montréal, où la gaucherie des décisions de M. Parizeau est à n'y rien comprendre. D'une part, aucun ministre n'a reçu de mandat particulier pour la métropole, ce qui est en soi un recul. Il y aura bien, pour ce que M. Parizeau consent enfin à appeler une «société distincte», un «comité d'initiative et d'action», où on retrouvera

deux ministres et trois délégués régionaux. Mais le territoire de ce comité, qui inclut Laval et la Montérégie, est si vaste que le groupe risque de se perdre en batailles et conciliations ardues. Et il est présidé par un «délégué régional» dont le moins qu'on puisse dire est que sa nomination fera l'effet d'une provocation à la fois dans les milieux économiques, les milieux artistiques, la population anglophone et les communautés culturelles. M. Laurin est certes un ami de M. Parizeau et un personnage très cher aux militants péquistes, à son titre de vétéran du redressement linguistique du Québec. Mais il n'est d'aucune façon en prise sur les dynamismes montréalais, qu'il lui est même arrivé de dédaigner ouvertement. À cause de bisbilles internes au comité de Mercier, M. Parizeau a laissé sur le carreau le seul «délégué» qui eut été vraiment crédible, le député Robert Perreault, qui connaît bien la problématique montréalaise. Les affaires du parti ont donc pris le pas sur celles du pays, le prix pourrait en être élevé.

Ce geste surprend d'autant plus que le premier ministre s'est montré, presque partout ailleurs, sensible aux attentes des clientèles. On aimera particulièrement la tension créatrice qu'il instaure dans son équipe économique où se côtoient de forts représentants du milieu des affaires, comme M. Jean Campeau aux Finances et M. Daniel Paillé à l'Industrie et au Commerce, et d'aussi fortes personnalités issues plutôt du milieu des affaires sociales, comme Mme Louise Harel à l'Emploi ou Mme Pauline Marois au Conseil du Trésor. Les Québécois veulent un assainissement des finances publiques et un État qui ne boude pas les choses de l'argent, mais ils répugnent à la dureté et aux compressions aveugles. Cette équipe, si elle n'éclate pas sous la pression, paraît assez talentueuse pour trouver un équilibre.

Quant à la mission sociale et culturelle de l'État, elle semble au moins théoriquement entre bonnes mains. L'arrivée de M. Jean Garon à l'Éducation a semé l'émoi un peu partout hier, mais le portefeuille convient à la formation et aux origines professionnelles de l'ancien ministre de l'Agriculture, qui avait été particulièrement efficace dans un ministère «à clientèle». Il faudra donc juger aux actes, tout comme ce sera le cas à la Santé ou encore à la Culture, où les nouveaux venus que sont M. Jean Rochon et Mme Marie Malavoy se retrouvent dans leur élément, mais ont à subir le baptême du feu. Il est dommage toutefois que la taille du cabinet et les calculs de représentation régionale nous privent, dans le secteur des politiques sociales, de certains talents sûrs et mûrs, comme ceux de M. David Cliche ou de M. Rémy Trudel qui, tous délégués régionaux qu'ils soient, auraient pu être utilisés à meilleur escient.

À quelques incertitudes près, le nouveau conseil des ministres dégage une impression de compétence et d'engagement. Le temps d'une relève était venu, l'échéancier référendaire où s'est enfermé le Parti québécois a ceci de bon qu'il va obliger l'équipe ministérielle à «bouger» rapidement, et à s'imposer une grande cohésion. Le cabinet a plus que des preuves «normales» à faire, et le Québec pourrait y trouver son profit.

Dans l'ensemble,
une promesse
de compétence
et d'engagement

L E T T R E S

Une vraie morale

Que les Églises en fassent leur deuil, la chrétienté n'existe plus. Que les Églises promeuvent un État de droit; que l'Église catholique romaine abandonne l'empire romain. Enseignons au moins une vraie morale à tous ceux et celles qui fréquentent les écoles: celle immanente au droit, aux relations humaines inspirées par la liberté, la dignité et la souveraineté de la personne, celle immanente aux pratiques sportives, ludiques, esthétiques, celle immanente aux savoirs. Enseignons au moins par l'exemple. Que la religion quitte l'école: ce sera le premier enseignement, la reconnaissance pratique de l'État de droit et des valeurs qu'il favorise.

Tous les compromis, les tergiversations, les acrobaties casuistiques jésuitiques (pardon, ô nobles jésuites) me semblent être une méconnaissance de l'esprit de la Charte des droits. Et méconnaître l'esprit, n'est-ce pas sombrer dans la prison de la lettre, celle du pouvoir institutionnel d'un chacun?

Question difficile, j'en conviens, mais qui pourrait montrer que le véritable esprit de telle religion rejoint l'esprit des droits.

Or, l'école est avant tout le lieu de l'apprentissage de la liberté: libération du corps, libération de l'esprit, de l'intelligence, de l'imaginaire. La seule catéchèse valable est celle qui s'adresse à ce qui réunit les humains en deçà ou au-delà des diversités reliées aux héritages, aux croyances, au genre.

Si on réserve un moment dans l'horaire pour l'«enseignement», la catéchèse, de telle religion, on se doit de le faire pour toutes les religions ou toutes les orientations de croyance. Qu'il y ait une majorité de telle secte ou de telle «confession»

ne change rien à l'affaire. Le mieux? Laissons à chaque groupe le soin de nourrir sa croyance, et cela hors de l'école. Il importe au plus haut point que l'esprit de la démocratie survive parce que, trop brièvement dit, «le pouvoir est fait pour l'homme» (la personne) et non l'inverse.

Georges Tissot
Professeur de science des religions
Université d'Ottawa
Ottawa, 16 septembre 1994

La bibliothèque de la délégation à Paris

Pour le lecteur français non initié à la chose québécoise, un passage à la bibliothèque du «centre culturel» de la Délégation générale du Québec à Paris est particulièrement instructif car ce lieu est, en effet, celui où s'exacerbent le plus les contradictions de la politique culturelle du Québec en France.

Ce qui, il y a une dizaine d'années, représentait un pôle de rayonnement et un capital culturel inappréciable est aujourd'hui perçu par les responsables de la Délégation (et leurs supérieurs au Québec) comme un boulet dont on voudrait se débarrasser.

À l'heure où le Québec révisé à la baisse ses ambitions culturelles, la Délégation n'en a pas moins continué à asséoir son statut diplomatique en dépensant sans compter dans des portes blindées, des grilles, des sas de sécurité, des digicodes, un hall d'accueil digne d'une succur-

sale bancaire et des locations de bureaux mal programmées.

Déplorant l'absence de diffusion des livres québécois en France, les «gestionnaires» de Québec n'en sont pas à une contradiction près en laissant la dernière vitrine où ils peuvent encore s'exposer à Paris!

La bibliothèque pourrait jouer un rôle dynamique. Mais y a-t-il un cadre ou un conseiller, sur la trentaine nommée à Paris, qui soit prêt à la défendre? Bien entendu, cela supposerait qu'il la fréquente et qu'il sache ce qu'elle renferme.

On l'aura compris: l'avenir et le dynamisme de la bibliothèque relève du politique; dans ce domaine comme dans d'autres, la gestion par intérim de la bibliothèque comme de la délégation n'a que trop duré.

René Giudicelli
Paris, 20 septembre 1994

Que laisserons-nous à nos enfants?

J'aimerais bien donner à mes enfants un peu d'espoir et de fierté. Plusieurs jeunes disent leur impatience devant un projet souverainiste qui n'a pas encore abouti. Plusieurs ont même dit avec amertume qu'ils déserteraient le bateau si le référendum disait «non». Et l'on chanterait alors le Québec comme on chante l'Acadie... Ils ont droit à un peu d'espoir, à une société avec un projet de vie, un avenir, un vrai pays.

Il ne s'agit pas de détruire un pays, artificiel et démantelé, il s'agit de bâtir un pays, d'accoucher enfin d'un enfant prêt à naître, à vivre, à grandir et à prospérer.

«Parlons de justice et non pas de pitié.»

«Ayons de l'amitié pour tous ceux qui bâtissent.»
Safy Calamawy
Montréal, 20 septembre 1994

JEAN GARON : MINISTRE DE L'ÉDUCATION

INQUIÉTEZ-VOUS PAS!
LES NAVETS PIS
LES COCOMBES,
CH'CONNAIS GA!



Vers un campus sans fumée

Ce titre coiffait un article publié la semaine dernière dans L'UQAM, journal d'information interne publié par l'Université du Québec. Le texte commençait ainsi: «Le 1er septembre 1995, il sera interdit de fumer sur le campus. Les seuls lieux où les fumeurs seront encore les bienvenus seront ceux de restauration et de consommation d'alcool. Au terme d'une démarche progressive s'étalant du 1er janvier au 1er septembre 1995, l'UQAM deviendra «un campus sans fumée».

Bon, comme on le sait, j'enseigne à l'Université du Québec. Comme on le sait également, voilà 40 ans que je fume mes trois paquets de cigarettes par jour. Je ne m'en vante pas; je suis même convaincu qu'il s'agit là d'une mauvaise habitude nuisible à la santé. Cela dit, je n'ai pas l'intention de cesser de fumer et même si j'arrêtais tout net, je n'en continuerais pas moins pour autant à défendre les droits des fumeurs contre les croisés qui ont juré d'avoir leur peau.

Jusqu'à aujourd'hui, je n'ai jamais écrit une ligne sur le sujet mais cette fois, j'en ai assez. J'en ai assez de ces discours hystériques importés des États-Unis et qui fait des fumeurs les bœufs émissaires d'une société qui, incapable de s'attaquer aux véritables problèmes, préfère s'attarder à un épiphénomène dont les conséquences, parfois dramatiques, sont exagérées à outrance pour les besoins de la cause. J'en ai assez de ces fanatiques qui créent des problèmes là où il n'y en a pas. Ainsi, il n'y a pas de problème à l'UQAM.

Depuis qu'on a interdit le tabac dans les salles de cours, en 1987, il s'est installé chez nous un *modus vivendi* relativement acceptable à toutes les parties, fondé sur le compromis et la tolérance. Fumeurs et non-fumeurs s'en accommodent bien. Mais, ici comme ailleurs, une infime minorité d'anti-fumeurs (à ne pas confondre avec les non-fumeurs) n'en finit plus de déchirer ses vêtements sur la place publique en faisant un boucan d'enfer propre à effrayer des administrateurs pusillanimes qui ne répondent qu'aux voci-



PIERRE
BOURAUULT

férations les plus stridentes.

Partout, ce sont les anti-fumeurs qui font la loi. Ce sont eux qui proclament la disparition prochaine des fumeurs qu'ils appellent de tous leurs vœux. Or, fumeurs et non-fumeurs ont appris depuis longtemps à vivre ensemble et si les premiers ont souvent abusé de leurs prérogatives, on peut dire qu'aujourd'hui ils ont pour la plupart répondu aux protestations légitimes des non-fumeurs et qu'ils ont remis à jour leur petit manuel du savoir-vivre.

Mais, quoi qu'ils fassent, ils ne trouveront jamais grâce aux yeux des anti-fumeurs qui, semble-t-il, n'ont rien de mieux à faire pour sauver le monde. Je le répète, il n'y a pas de problème, et cela malgré les dénégations de Mme Florence Juncadenot, vice-rectrice à l'administration et aux finances qui explique que «lorsque la restriction au droit de fumer ne s'applique que partiellement, on voit poindre iniquités et conflits». Vous avez bien lu: iniquités et conflits. Conflits mineurs, soit. Iniquités? Vous voulez rire. Quelles iniquités? Et envers qui?

Voyons comment Mme Florence poursuit son argumentation: «Face à la montée des signes de conflit, on a donc choisi d'harmoniser l'application du règlement au contexte social.» C'est bien dit, en jargon connu, mais ça ne veut évidemment rien dire.

On comprend facilement quand elle ajoute: «D'une part, les fumeurs sont nettement minoritaires.» Voilà l'argument-choc qui devrait convaincre tout le monde: au Québec, les fumeurs forment près de 35% de la population et, depuis deux ans, leur nombre augmente, surtout chez les jeunes. Qu'à cela ne tienne!

Vous êtes minoritaires, donc taisez-vous et surtout écrasez! Belle mentalité.

Mme Florence invoque bien sûr des raisons de santé, ce en quoi elle n'a pas tort. Mais quand elle ajoute qu'«on ne soupçonne peut-être pas que l'interdiction totale de fumer sur le campus réduirait théoriquement de moitié la quantité d'air frais extérieur requise pour assurer la même qualité d'air au même nombre de personnes que présentement», elle charrie un peu beaucoup. «Théoriquement» dit-elle, sans ajouter que le tabac ne compte que pour 4% dans la totalité des polluants transportés dans les systèmes de ventilation de nos édifices étanches.

Outre le fait qu'on continue à construire des édifices dont les fenêtres ne s'ouvrent pas, ce qui est con, on continue également d'enregistrer un très grand nombre de malades dus à l'aération déficiente dans les édifices où il est totalement interdit de fumer. Une autre étude, selon Mme Florence, «prétend que la quantité d'air frais extérieur nécessaire à un fumeur est quatre fois supérieure à celle d'un non-fumeur». Pas de blague. Quand on asséoit ses politiques sur de pareilles conneries, on ne se surprend pas qu'elles fassent tant d'innocentes victimes!

En tout dernier lieu, Mme Florence menace les contrevenants d'amendes et d'expulsions. Sans trop insister toutefois puisqu'elle préfère «la sensibilisation à la coercition».

Merci quand même. Contre les anti-fumeurs fanatiques, j'appelle les fumeurs et les non-fumeurs à la résistance en souhaitant qu'ils n'aient pas la lâcheté d'obéir à des règlements aveugles et stupides. Quant à moi, je veux être le premier contrevenant interpellé. Ce devrait être facile, puisque j'ai toujours une cigarette au bec. Si vous enlevez les cendriers, je jeterai mes mégots par terre. Si vous ne tapez une amende, je la contesterai en justice et si vous m'expulsez, je vous sommerai de donner mon cours à ma place. Assez, c'est assez! Et si vous étouffez, ouvrez les fenêtres... ça va vous aérer l'esprit et vous permettre de respirer goulument les gaz d'échappement de votre beau char.

À P R O P O S

... du chômage en Occident

Les pays de l'OCDE connaissent un chômage très préoccupant par son ampleur et sa nature. C'est dans les pays européens du groupe que le problème est le plus sérieux et le plus ancien, encore que la situation soit inquiétante aussi en Amérique du Nord.

Chômage total, chômage des jeunes, chômage des femmes: les chiffres sont extrêmement élevés et plus forts en Europe qu'en Amérique du Nord et au Japon.

On observe aussi en Europe, au cours des années 80,

une forte progression du chômage de longue durée, qui était en 1991 plus importante chez les femmes que chez les hommes dans plusieurs pays: Danemark, Espagne, France, Grèce, Italie, Norvège, Portugal. C'était aussi le cas au Japon.

Il semble que le taux d'activité des femmes soit toujours en augmentation au Canada, aux États-Unis et dans certains pays d'Europe.

Bureau international du travail, Genève, 1994

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSALE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAÇON, CHRISTINE HOUE

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Oui, le Québec me tue

Non, je n'ai pas cessé de me battre mais j'ai choisi ma cause, et mon bonheur passe avant les intérêts d'un pays qui refuse d'en être un

HÉLÈNE JUTRAS
Étudiante en droit
Université McGill

J'ai dit assez haut que je voulais quitter le Québec. J'ai dit que la politique ne menait à rien, que je ne me sentais pas la force de tout changer. Comme je l'avais prévu, on me l'a reproché. Je vais donc cesser de dire ce que je sens et je vais l'expliquer. On m'a dit que j'étais défaitiste, pessimiste. Je mets au défi quiconque me le dit: prouvez-moi, avec des faits concrets, que j'ai tort. Le Québec est en train de mourir, parce que les gens s'abrutissent peu à peu. Les valeurs que je préconise, le savoir, le développement intellectuel, ne se retrouvent pas ici. La culture n'attire que les gens aisés, car on n'apprend pas aux autres à l'apprécier. Ne me dites pas que c'est comme ça partout. Le théâtre balinais, qui fascinait tant Artaud, est un théâtre du peuple, un art qui rejoint la spiritualité vers laquelle ce peuple est tourné.

Les «gens ordinaires» d'ici, eux, se tournent vers le théâtre d'été, vers l'humour facile, qui ne véhicule rien mais qui comporte le grand avantage de ne pas faire appel à la cervelle. Si la culture se perd, si les théâtres crévent, on blâme le système d'éducation, qui n'apprend pas le français aux jeunes. Cessons de chercher des excuses: si le français se détériore, c'est que les Québécois ne se donnent pas la peine de l'apprendre. Et qu'on cesse également de mettre la faute sur nos dirigeants. La culture ne dépend pas de la politique, elle dépend des gens. Ce sont les gens qui la font, ce sont eux qui la bourent, ce sont eux qui la font mourir.

La majorité des peuples ont une identité

On m'a dit aussi que l'herbe n'est pas plus verte ailleurs. Pourtant, dans certains cas, elle l'est! Bien sûr, l'économie est en crise dans le monde entier, mais la majorité des peuples ont une identité. Contrairement aux Québécois, ils savent qui ils sont, et cessent de se préoccuper de la question. Ici, on ne sait pas, on hésite. Un peuple qui ne se connaît pas est un peuple complexe, sans confiance en lui-même. Un peuple qui ne va nulle part.

On a compris mon message comme un message politique. En un sens, c'est vrai, car la politique est au cœur de tout, mais ce n'est pas elle qu'il faut blâmer quand les choses vont mal, ni elle qui change les choses. Il faut cesser de prendre les politiciens pour des sorciers. Au fond, ils sont forcés de dire ce que les gens veulent entendre. Il ne faut pas se laisser, la politique est un concours de popularité, et pour le gagner, les politiciens se doivent de refléter l'opinion publique.

C'est donc dire que seul un changement dans la population provoque un changement politique et jamais le contraire. C'est pour cela que voter pour l'un ou pour l'autre ne changera rien, car si le dirigeant

change, le peuple, lui, reste le même, avec les mêmes doutes et les mêmes paresse. Il a un grand pouvoir, mais préfère ne pas s'en servir. Le peuple québécois est un grand enfant qui refuse de vieillir. On lui met sa vie entre les mains et il décide de laisser faire plutôt que d'accepter les conséquences de ses choix. Maman l'aime bien, mais elle commence à être mouillée par la pluie.

Et imaginez le ridicule si maman-Canada jetait dehors son enfant, le forçant à devenir ce qu'il est... Reviendrait-il pleurer dans ses jupes? Ne comprenez pas à mon discours que je suis une féroce indépendantiste. Au contraire, je n'y crois plus et je préférerais qu'on cesse d'en parler plutôt que de se couvrir à nouveau de ridicule. C'est le compromis qui, politiquement, tue le Québec. Qu'on se décide pour de bon dans un sens ou dans l'autre et qu'on cesse alors de parler de la seconde option.

Dans un article paru le 24 septembre dernier, Pascal Brissette disait justement qu'il est simpliste de croire que l'indépendance sera un remède à l'exode des jeunes et des moins jeunes. Effectivement, c'est une illusion. Oui, le projet du Parti québécois redonnera l'espoir à certains, mais il ne comblera pas les

lacunes profondes dont souffre tout un peuple. Les Romains avaient du pain et des jeux. Nous avons un projet de souveraineté un peu essouffé. Dans les deux cas, le même résultat: le peuple est distrait et il oublie momentanément qu'il a vraiment faim. Le prochain référendum occupera les esprits. Et imaginons un instant que le Québec devienne souverain... Le «projet de société» de Jacques Parizeau nous occupera tous. Mais ensuite, dans 10 ans, serons-nous plus ouverts, plus intéressés par la connaissance? Non. L'apparence aura changé mais, encore une fois, le contenu, l'essence même du Québec seront les mêmes. L'indépendance devrait se faire au terme d'un processus de développement dans la mentalité de l'ensemble de la population. On nous la propose plutôt comme solution miracle, alors qu'elle n'est en fait qu'une façade sans fondations et sans rien derrière pour la soutenir.

Puisqu'on me parle sans cesse de politique, je vais le dire carrément: j'ai annulé mon vote. J'allais voter pour le Parti québécois en me disant: «On ne sait jamais, cela va peut-être clore le débat...» J'ai changé d'idée lorsque M. Parizeau a parlé de retirer les frais de 50\$ pour les cégépiens ayant cumulé cinq échecs

ou plus. Je ne suis plus au cégép. La situation ne devrait donc pas me toucher. Cependant, je n'ai pas échoué un seul cours durant mes deux ans au cégép. J'ai travaillé pour moi, parce que je voulais réussir et apprendre. Je ne vois pas pourquoi ceux qui ne font pas le même effort ne seraient pas pénalisés. Le cégép n'est pas obligatoire: c'est un choix que l'on fait de s'y inscrire. Ce choix devrait comporter une certaine volonté de dépassement de soi.

Les gens qui sont au cégép pour s'amuser et qui cumulent les échecs m'ont retardée, moi, car le cours devait être à leur portée alors que je pouvais aller plus loin. C'est là tout le problème du Québec. On pratique le nivellement par le bas. On aide les plus faibles sans encourager le potentiel des plus forts. C'est un choix social qui a pour conséquence directe l'exode des «cerveaux». Je ne dis pas qu'il faut cesser d'aider les autres, non, mais il faut cesser de négliger ceux qui veulent apprendre.

Je sais bien que M. Parizeau a fait cette promesse pour se gagner les cégépiens et qu'il ne la réalisera probablement pas. Mais seulement le fait qu'il ait pensé à cette promesse me dégoûte. L'ignorance est reine au Québec, faut-il la faire déesse?

On a érigé au fil des ans un système très élaboré qui permet de toujours avoir quelqu'un d'autre que soi à blâmer en cas de pépin. Nous sommes tous des grands enfants gâtés. Même les plus lucides d'entre nous s'y laissent prendre.

Le gouvernement, le système d'éducation, nos parents (toujours eux), les leurs et leurs ancêtres avant eux, nous les invoquons 100 fois par jour. Nous les mettons au banc des accusés et les condamnons sans possibilité d'appel. Ce sont eux qui ne nous ont pas appris à écrire, eux qui ne nous ont pas appris de la bonne façon, eux encore qui font piétiner le Québec. Quelqu'un peut-il me dire à quel âge on devient adulte dans ce pays? Ne vient-il pas un jour où chacun doit accepter qu'il est maître de son existence? Oui, on nous a légué des tares et des complexes, mais n'est-ce pas à nous de les voir et de les corriger? On dirait que personne n'y a pensé...

Je ne suis ni défaitiste, ni pessimiste. Je constate, simplement, l'état des choses qui m'entourent. Le Québec ne répond pas à mes besoins. Je prendrai ce qu'il m'offre de bon et j'irai chercher le reste ailleurs. C'est une illusion de croire que dans une seule vie, je pourrais changer les choses ici. Une mentalité ne se change qu'avec des siècles de labeur. Je n'ai pas non plus cessé de me battre. Au contraire. Seulement, j'ai choisi ma cause. Et mon bonheur passe avant les intérêts d'un pays qui refuse d'en être un.

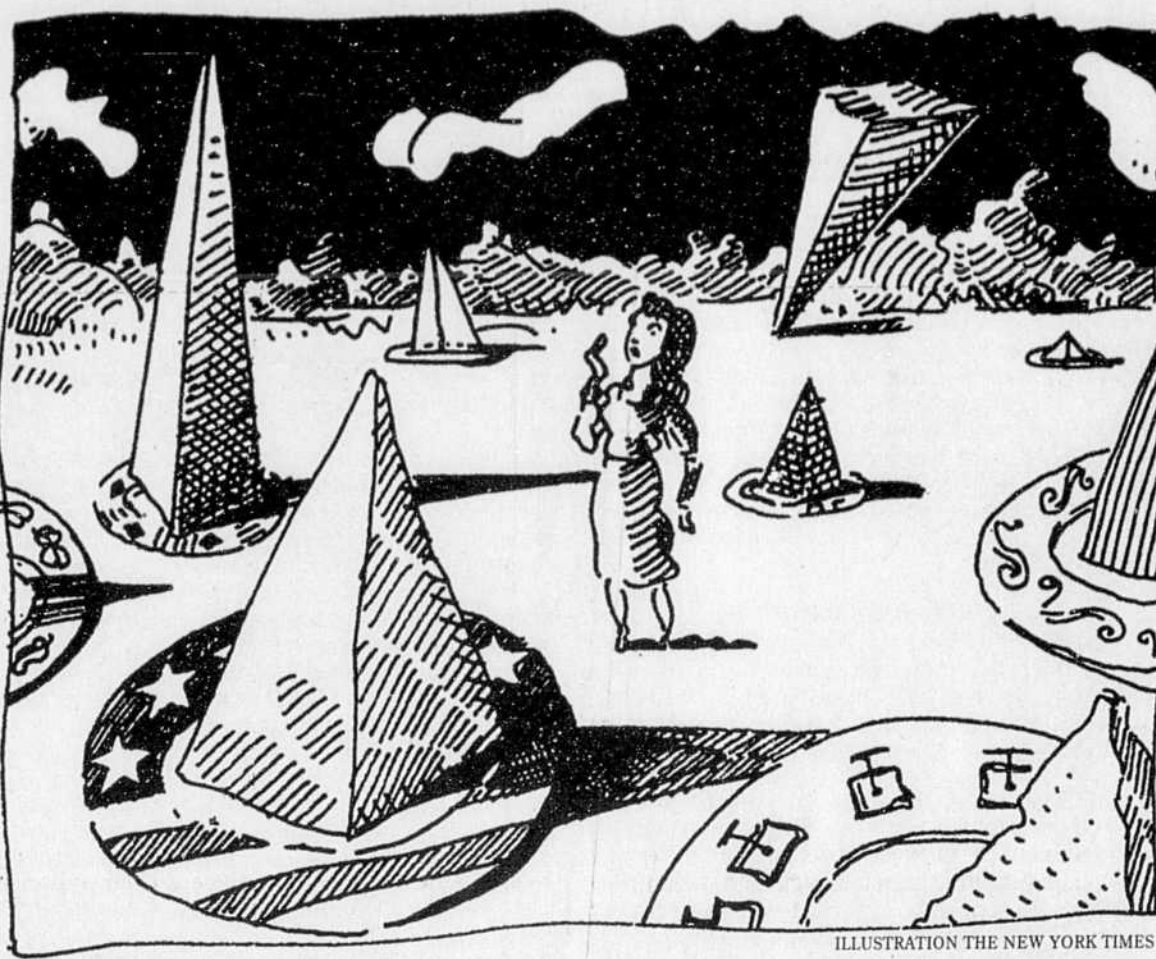


ILLUSTRATION THE NEW YORK TIMES

Politique de l'immigration

Le carcan intellectuel des politically correct

Un sujet crucial comme l'immigration n'a même pas été effleuré pendant la campagne électorale

RODRIGUE TREMBLAY
Économiste
Université de Montréal

Décidément, il est difficile au Québec de discuter de politique d'immigration sans se faire traiter de tous les noms! C'est donc avec un certain retard que je réagis aux injures que me lançait M. Jacques Buy dans *Le Devoir* du 31 août dernier, étant à ce moment-là à l'étranger du pays.

Partout dans le monde, on discute présentement de politique d'immigration. En Californie, par exemple, les électeurs devront se prononcer en novembre prochain sur les coûts sociaux de l'immigration clandestine (Proposition 187). Ici même au Canada, il ne se passe guère une journée sans qu'un journal comme *The Globe and Mail* publie un article sur le sujet. Cela est vrai surtout depuis que deux jeunes furent assassinés à Toronto par des criminels qui devaient être déportés, mais qui ne l'avaient pas été.

Au Québec, l'endroit le plus *politically correct* en Amérique, l'immigration est un sujet tabou: tout semble être mort pendant que les médias subventionnés croient avoir accompli leur mission en matière d'affaires publiques s'ils ont présenté un *quiz*, un roman-savon, un *Juste pour rire* ou une partie de hockey ou de baseball. Nous venons juste de vivre une campagne électorale au cours de laquelle le sujet crucial de l'immigration n'a même pas été effleuré! Il est grand temps de dénoncer le carcan intellectuel que les *politically correct* exercent depuis trop longtemps sur la pensée et les débats publics au Québec.

Dans mon cas, M. Buy fait une grave erreur et me connaît très mal s'il croit que ses menaces et ses propos diffamatoires vont me faire taire. J'en ai vu bien d'autres avant lui. Ce genre d'attaques personnelles ne m'émeut guère, même si je déplore l'esprit totalitaire et intolérant qu'il véhicule. Et si M. Buy décidait de mettre en pratique sa menace de retourner vivre en Afrique, là où les gouvernements contrôlent la plupart des médias d'information, je lui souhaite bon voyage.

L'absurdité de la politique du statut de réfugié au Canada

Mes analyses portent exclusivement sur la politique canadienne actuelle d'immigration, laquelle est présentement un objet de risée dans tous les pays que j'ai visités ces dernières années.

La chose est devenue tellement sérieuse que le gouvernement d'Israël laissait récemment tomber le langage diplomatique pour qualifier publiquement la politique canadienne concernant les demandeurs d'asile politique de carrément «absurde». Ce n'est pas d'hier cependant

que la politique canadienne est reconnue comme absurde par tout le monde, sachant que toute personne peut obtenir le statut de réfugié au Canada, même si elle ne satisfait pas aux critères de l'immigration, pourvu qu'elle prenne la précaution de détruire tous ses papiers légaux avant d'entrer au Canada. En attendant l'étude de leur cas, ce qui peut prendre plusieurs années et coûter au Trésor public de 30 000\$ à 50 000\$ en frais légaux, les demandeurs d'asile ont droit à des prestations d'assistance sociale. Il aura fallu qu'un gouvernement étranger dénonce publiquement cette politique comme absurde pour que les *politically correct* au Canada commencent à s'ouvrir les yeux.

L'absurdité de l'actuelle politique canadienne d'immigration ne se limite pas aux procédures d'octroi du statut de réfugié. Les choses se sont tellement dégradées depuis quelques années que de 80 à 90% des nouveaux immigrants (250 000 prévus en 1994) n'ont plus besoin de satisfaire aux critères officiels d'admission. En effet, la loi canadienne de l'immigration permet non seulement aux citoyens canadiens mais aussi à tout immigrant reçu depuis moins de trois ans de faire venir au Canada, sans satisfaire aux critères habituels de sélection, son conjoint et ses enfants, mais aussi ses ascendants, tels parents, grands-parents, oncles, tantes, etc.

La loi prévoit de plus que lorsque le résident n'a pas d'ascendant familial admissible au parrainage, il peut faire venir au Canada un parent quelconque. En théorie, le garant s'engage, sauf pour conjoint et enfants, à subvenir aux besoins essentiels des parrainés pour une période de 10 ans. En pratique, les autorités de l'immigration n'ont nullement le personnel pour faire le suivi de cet engagement. Or, dans la plupart des pays où le Canada recrute ses immigrants, il existe très peu de programmes publics et gratuits d'assurance-santé comme au Canada. Venir se faire soigner gratuitement au Canada quand on est âgé, cela équivaut presque à gagner à la loterie!

Il y a deux problèmes qui découlent de cette politique. *Primo*, les personnes âgées étrangères qui viennent au Canada prendre leur retraite n'ont nullement contribué à l'économie canadienne et au Trésor public. *Secundo*, c'est lorsqu'on est âgé que les frais de santé sont les plus élevés. Or, le système de santé au Canada est déjà en pleine crise et des citoyens attendent jusqu'à un an et demi avant de subir une intervention chirurgicale. À qui voudrait-on faire croire qu'il est logique que l'on surcharge de la sorte le système des soins de santé?

Puisque M. Buy veut que toute idée soit habillée scientifiquement, je lui dirai que les effets d'encombrement ou de congestion des biens

communautaires — c'est-à-dire des biens publics qui existent en quantités limitées, tels les places dans les hôpitaux, les logements sociaux, les écoles, ainsi que sur les routes et dans les endroits publics —, s'accompagnent d'effets redistributifs négatifs pour la société d'accueil. Pour justifier une immigration ouverte dans un tel contexte, il faut que les gains d'efficacité dans l'allocation des ressources (productivité des travailleurs) soient supérieurs aux effets redistributifs négatifs. Mais pour qu'il y ait des effets d'efficacité positifs, il est nécessaire qu'il existe une complémentarité entre les immigrants et les résidents sur le marché du travail (et non pas une substitution).

Qui prétendra que les gains d'efficacité dépassent les pertes redistributives quand il s'agit d'immigrants âgés qui ne produisent plus et qui n'ont pas contribué au financement des coûts des infrastructures, mais viennent consommer les services publics au Canada? Il s'agit ici de cas de resquillage (*free riders*) selon le langage économique.

M. Buy et d'autres *politically correct* trouvent inacceptable que l'on regarde la réalité en face et qu'on s'interroge sur le laxisme de la politique canadienne d'immigration par rapport aux criminels étrangers. Pourtant, le ministre fédéral de l'Immigration lui-même reconnaît qu'il s'agit là d'un problème majeur que son ministère n'a pas réussi à résoudre.

Il a d'ailleurs annoncé récemment qu'un nouveau projet de loi modifiant la Loi sur l'immigration sera bientôt déposé à la Chambre des communes de manière «à mettre fin au scandale que représentent les 1800 criminels susceptibles d'être déportés du Canada mais qui ont disparu dans la nature» (24 août 1994). Seulement 14 ont pu être retracés jusqu'à maintenant. Ces criminels étrangers vont même jusqu'à demander le statut de réfugié politique au Canada.

L'optimum de population est une question politique qui doit être débattue publiquement en tant que telle dans un pays démocratique. Quel est cet optimum pour le Canada? Pour le Québec?

Aux États-Unis, certains parmi ceux qui se préoccupent de l'environnement, d'une croissance économique soutenable et de la qualité de la vie, préconisent non pas un accroissement de la population mais une réduction. Ainsi, le Negative Population Growth Inc. du New Jersey propose pour les États-Unis une population optimale de 150 millions d'habitants. Pour ce faire, l'immigration américaine devrait être réduite à 200 000 par année et le taux de fécondité devrait être réduit de 2,1 présentement à 1,5 par des mesures incitatives. Le même scénario

avancé pour le Canada signifierait une immigration annuelle de 20 000 personnes et une baisse du taux de fécondité de 1,7 à 1,5. Ici au Canada, nous semblons obnubilés par le mythe du «gros à tout prix». La propagande gouvernementale en ce sens est omniprésente, de même que celle véhiculée par les groupes d'intérêt et les représentants de l'industrie de l'immigration.

Des questions

Face à cette propagande, les citoyens doivent se poser les questions suivantes:

■ Est-il souhaitable d'encourager l'accroissement de la population urbaine dans les grandes villes canadiennes? Quelles seront les conséquences économiques et sociales d'une telle politique?

■ Pourquoi y a-t-il eu une explosion de l'immigration au Canada de 84 000 personnes annuellement en 1985 à 250 000 annuellement en 1994? Quand a eu lieu le débat public sur cette question cruciale? Et quelles seront les conséquences économiques, sociales et culturelles de l'ajout d'un million de personnes à la population canadienne, tous les quatre ans par le canal de l'immigration?

■ Quelle sera la place du Québec et de la francophonie au Canada dans 25 ans si une telle politique d'immigration massive et comptant moins de 3% de francophones continue d'être appliquée?

■ Comment la solidarité sociale et les programmes sociaux pourront-ils être maintenus sans une explosion du fardeau fiscal et de l'endettement public, si l'engorgement des services publics se poursuit? Quelle sera la conséquence pour la croissance économique et la compétitivité internationale du Canada, et partant, pour le niveau de vie au Canada?

■ En quoi l'arrivée du libre-échange nord-américain et l'inclusion du Mexique modifient les besoins du Canada au chapitre de la main-d'œuvre?

■ Puisque le vieillissement de la population est une conséquence de la hausse des revenus, des niveaux d'éducation et de l'espérance de vie, et que tous les pays industrialisés font face à ce même phénomène — y compris le Japon et la Chine —, comment les autres pays abordent-ils ce problème? Quelle place ces pays accordent-ils à l'immigration?

■ Quelle est la capacité d'accueil du Canada et du Québec face aux langues et aux cultures étrangères, surtout quand ces cultures sont autres qu'occidentales? Est-ce que cette capacité d'accueil est illimitée?

Ce sont là des questions fondamentales qui ne peuvent être balayées sous le tapis et auxquelles doivent répondre tous ceux qui défendent la politique canadienne actuelle d'immigration. Les attaques *ad hominem* et les injures n'y changeront rien.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques); Diane Précourt (pages éditoriales); Martin Ducloux et Désirée Szucsany (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutilleul, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves D'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaires à la rédaction). La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscevic, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Olivier Zaida (commis); Michèle Bouchard (secrétaires). L'ADMINISTRATION Henry Riedl (contrôleur), Nicole Carmel (coordinatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaires), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy Reynaud Kirouac (directeur), Christian Guy (superviseur à la promotion des abonnements). LA PRODUCTION Marie-Françoise Turgeon (directrice de la production); Richard DesCormiers (responsable du système informatique), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Christiane Vaillant. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (président). LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

PARIZEAU La grande surprise: Jean Garon à l'Éducation

SUITE DE LA PAGE 1

béraux disparaissent: «Nous voulons nos ministres dans l'action, pas en réunions.»

Ce comité des priorités est composé de six ministres qui auront à jouer, dans la stratégie préférendaire, un rôle extrêmement important.

Bernard Landry est devenu vice-premier ministre et ministre des Affaires internationales et des Communautés culturelles. En présentant M. Landry, M. Parizeau a rappelé comment le Québec doit être «une société d'inclusion et d'intégration, dans le respect des différences». Au Québec, dit-il, «nous n'avons pas peur des sociétés distinctes». «L'expression "pure laine" doit être réservée exclusivement à l'industrie du vêtement, et les souches aux bûcherons.»

Pauline Marois, présidente du Conseil du Trésor, devra «trouver une alternative aux lois 102 et 198» et voir avec les éléments dynamiques de la fonction publique, où le personnel est «découragé, démotivé», à réorganiser le travail et les services pour que le citoyen en redonne «le vrai patron».

Louise Harel, ministre d'État à la concertation (qu'il reste à mieux définir) et à l'Emploi, celle qui «prend ça personnel», le chômage et la désespérance, devra vite s'en prendre au problème de la formation professionnelle et s'assurer que cette formation devienne «un droit aussi fondamental que celui à l'éducation».

Louise Beaudoin est nommée ministre des Affaires canadiennes. M. Parizeau l'a chargée de «garder nos buts» face au Canada et de préparer, avec le ministre délégué à la restructuration, Richard Le Hir, les études nécessaires

en vue du rendez-vous de 1995 sur les dédoublements et les chevauchements entre les gouvernements du Québec et du Canada.

Jean Campeau, «qui ne se laisse pas impressionner par le pouvoir financier», est devenu ministre des Finances et doit faire en sorte que l'on «cesse d'emprunter pour payer l'épicerie» tout en évitant les hausses d'impôts et les compressions budgétaires aveugles. «Lean and Mean» n'est pas l'adage du nouveau gouvernement. «Que l'État soit plus maigre, d'accord. Mais "mean" (méchant), non. Pas nous.»

Enfin, M. Guy Chevrette est nommé responsable des régions. «Je place sur vos épaules la mission qui, avec le projet souveraineté, constitue la tâche la plus importante de notre nouvelle équipe», a dit M. Parizeau. M. Chevrette doit veiller à ce que la régionalisation des leviers de décision se fasse rapidement. Il coordonnera en outre le travail des 15 délégués régionaux du premier ministre.

Ces délégués seront, pour les ministres sectoriels, «les empêcheurs de centraliser tranquillement les régions et au besoin les chiens de garde». Avec eux, «les régions sont arrivées à Québec». Entre autres, le délégué de Montréal, le député de Bourget, Camille Laurin, présidera un comité spécial pour la région. Quant à l'Outaouais, où le PQ n'a fait élire personne, il aura son délégué en la personne du député de Masson, Yves Blais.

M. Parizeau, quant à lui, se réserve les Affaires autochtones pour «repréparer l'œuvre de René Lévesque lorsqu'il avait fait reconnaître, par l'Assemblée nationale en 1985, l'existence de nations autochtones distinctes». Il

veut donner une réalité à cette reconnaissance. Le député de Vimont, David Cliche, qui n'accède pas au conseil des ministres, demeurera son porte-parole et son adjoint sur ces questions.

La grande surprise de ce cabinet, c'est la nomination de Jean Garon à l'Éducation. Cet avocat et économiste, bardé de diplômes, intellectuel, avait impressionné comme ministre de l'Agriculture, sous René Lévesque. M. Parizeau attend de lui qu'il modernise l'éducation comme il avait modernisé l'agriculture. Il est là, selon un conseiller de M. Parizeau, pour «brasser la cage». Il devra organiser des états généraux de l'éducation. Il doit aussi prouver aux parents de Batiscaan, qui gardent leur école ouverte et à qui M. Parizeau a demandé de tenir bon, que le gouvernement péquiste tiendra parole.

Il faut aussi redonner la sécurité aux Québécois, remettre au diapason les corps policiers, redonner confiance dans le système judiciaire, redonner son élan à l'assainissement des eaux, faire la guerre à la pauvreté «mais sans faire la guerre aux pauvres», relever la relève agricole, mettre un terme au déclin des pêches, lancer des entreprises, entrer sur l'autoroute électronique, réduire l'attente dans les hôpitaux. Chaque ministre est reparti avec son devoir.

«Cette prise en charge, dit M. Parizeau, cet élan, ce goût du pays ont l'avantage d'être contagieux, dit M. Parizeau. Et lorsque nous aurons, par nos actions sur des dossiers dont le Québec a déjà la responsabilité, démontré combien la solidarité québécoise est un atout, une force, les Québécois seront encore plus nombreux qu'aujourd'hui à faire ce constat: nous sommes déjà un pays

dans nos têtes et dans nos cœurs, pourquoi ne pas le dire tout haut, le proclamer à nos enfants et au monde?»

Mais rien ne sert aujourd'hui de se demander si les Québécois seront assez nombreux à avoir acquis ce goût du pays, lorsque le moment du référendum sera venu. Il viendra. «Nous avons indiqué une perspective: huit à dix mois. Nous nous sommes donné un horizon: en 1995. C'est dans ces paramètres que nous entamons notre travail.» Et le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, qui assistait à la cérémonie, s'est dit d'accord avec cet échéancier.

M. Parizeau a lancé un appel aux souverainistes des autres partis. Car «la souveraineté, comme la liberté, ne peut pas être prisonnière d'un seul parti et d'une seule conception». Et une fois qu'elle sera faite, elle sera irréversible. Il est impossible à ses yeux de concevoir M. Johnson faire campagne aux prochaines élections, en promettant de remettre à Ottawa les nouveaux pouvoirs acquis.

La cérémonie de présentation des ministres s'est déroulée dans le décor solennel du Salon rouge de l'Assemblée nationale en présence de centaines d'invités, dont plusieurs anciens ministres et notamment la femme de l'ancien premier ministre René Lévesque, Corinne Côté. Le gouvernement avait fait retirer de l'enceinte le drapeau du Canada.

Dès aujourd'hui, les délégués régionaux se réunissent dans la salle du conseil des ministres. À 16 heures, M. Parizeau réunit le caucus de ses 77 députés. Mercredi aura lieu la première réunion du conseil des ministres, après laquelle M. Parizeau s'adressera à la presse.

DION

Une des rares valeurs sûres en France

SUITE DE LA PAGE 1

de glace. «Ce qui est très bizarre, c'est que, quand je chante en langue française mais avec un style américain, ça ne fait pas ici. En revanche, depuis que je chante en anglais de la même façon, ça commence à marcher pour moi chez vous», a-t-elle déclaré cet été à un magazine français du showbiz.

Si elle ne prend pas encore de bains de foule sur les Champs-Élysées, on la reconnaît dorénavant sur la rue lorsqu'elle se promène avec ses parents (d'ailleurs arrivés samedi à Paris). C'est avec Ziggy, de Tycoon, la version anglaise de Starmania, qu'elle est revenue l'an dernier sur les radios françaises. Et c'est avec The Colour of my Love (125 000 exemplaires vendus en France en dix semaines alors que le disque précédent avait pris un an et demi à décoller) qu'elle est en passe de devenir une star.

«Céline Dion est tellement demandée aux États-Unis qu'on a de la difficulté à trouver du temps pour la promotion de son disque en Europe, dit son manager international, le Torontois Dave Platel. On aurait besoin d'au moins deux Céline de plus pour répondre à toutes les invitations!» Dans les semaines qui viennent, elle fera des émissions de télévision en Grèce, en Hollande, en Italie, en Belgique, en Suisse et en Norvège.

«C'est une des rares valeurs sûres aujourd'hui en France», dit Laurent Thibault, responsable de la programmation musicale de Chérie-FM. Il compare son succès à ceux de Maurane et Patricia Kaas. «Il faut dire que des voix comme la sienne, on n'en a pas beaucoup. Ça y est cette fois, Céline Dion est sur l'autoroute.»

«L'autoroute», c'est celle qui la conduira en novembre à enregistrer un disque avec des chansons de Jean-Jacques Goldman (qui en a écrit plusieurs sur le dernier disque de Patricia Kaas). Ce qui devrait lui ouvrir bien des portes.

Car Céline Dion ne pourra probablement pas surfer longtemps sur sa popularité américaine en ne chantant que des reprises de grands succès. En Europe, elle «ratisse» moins large qu'au Québec ou aux États-Unis, et son public se recrute surtout chez les plus de 30 ans. Les radios jeunes, comme NRJ ou Fun, la bouclent toujours. «Problème de couleur musicale», dit Caroline Davigny, responsable de la programmation sur NRJ, qui croit cependant que cela ne l'empêche pas d'être populaire chez les jeunes. Le magazine Keyboard, plus critique, a de son côté qualifié les chansons de The Colour of my Love de «sucrées bien emballées».

Mais le meilleur indice de son succès populaire est peut-être qu'ici, comme au Québec, les amours de Céline Dion avec son impresario René Angélil commencent à défrayer la manchette des journaux à potins. Le magazine Gala n'ignore rien de ses péripéties amoureuses. Les feuilles de chou pour adolescents en mal de frisson parlent de son goût pour la réincarnation et de sa générosité envers les handicapés. Télé K 7, un magazine télé, la dit acadienne (!) Téléstars raconte de son côté que ses ancêtres ont quitté Bordeaux pour la Gaspésie, une autre province francophone du Canada (!).

«C'est la première fois qu'une star planétaire parle notre langue!», dit la publicité française. Les Français n'en reviennent pas que Céline Dion, loin des canons de beauté hexagonaux, ait réussi ce que la vaporeuse Vanessa Paradis n'a pu atteindre avec les chansons en anglais de Lenny Kravitz. Et qu'elle pousse de plus l'audace jusqu'à vendre plus de 100 000 exemplaires de son disque français. Des mots qui sonnent, à une Amérique pourtant rébarbative à tout ce qui chante pas dans la langue de Shakespeare.

Au fait, savez-vous qui fut la dernière chanteuse francophone à atteindre le sommet du Billboard américain? Sœur Sourire («Dominique-ni-que-ni-que»)... en 1963!

ARMES Nouvelle détermination pour sauver Sarajevo

SUITE DE LA PAGE 1

et en Bosnie montre selon M. Clinton qu'il est possible de réaliser des progrès lorsqu'une coalition renforce sa diplomatie par la force militaire.

M. Clinton a rappelé que «la menace de la force aérienne de l'OTAN a aidé à établir une zone d'exclusion (N.D.L.R.: des armes lourdes) autour de Sarajevo et à mettre fin à l'offensive des Serbes bosniaques contre Gorazde. Mais il a souligné que la ville était «de nouveau confrontée à une perspective d'étranglement» et a appelé l'ONU à faire preuve d'une «nouvelle détermination» pour «sauver Sarajevo».

Coopération antiterroriste

Évoquant les relations entre Washington et Moscou à la veille d'un nouveau sommet, aujourd'hui et demain à Washington, avec son homologue russe Boris Eltsine, M. Clinton a estimé que «la croissance de la coopération» entre les deux pays «constitue pour tous une grande raison de confiance». «Il s'agit d'un partenariat enraciné dans la démocratie, un partenariat qui fonctionne, un partenariat qui n'est pas fondé sur un accord global mais sur un réel respect mutuel.»

Moscou et Washington, a ajouté le président américain, «reconnaissent aussi qu'ils doivent coopérer pour contrôler le danger des terroristes qui font un trafic de matériel nucléaire» et les deux pays, ainsi que l'Allemagne, ont accru leur coopération à cet égard.

«Bientôt, sous la direction du FBI (la sûreté fédérale américaine), nous ouvrirons une école de police en Europe, où les policiers apprendront à combattre plus efficacement le trafic de composants nucléaires, le trafic de drogue, le crime organisé et le blanchiment d'argent.»

Souhaitant l'élaboration d'un «plan concret» pour permettre aux Nations unies de faire face «aux défis des 50 prochaines années», le président américain a demandé au secrétaire général des Nations unies de nommer un groupe de travail chargé de mettre sur pied un «plan d'action» d'ici l'an prochain.

«Nos objectifs devraient comprendre des forces de maintien de la paix des Nations unies prêtes à agir, efficaces et capables», a poursuivi M. Clinton. «Nous devons améliorer notre capacité à répondre aux besoins urgents» qui peuvent apparaître dans le monde.

Désarmement nucléaire multilatéral

Prenant place à la tribune après Bill Clinton, le président russe Boris Eltsine a appelé les cinq puissances nucléaires mondiales (Russie, États-Unis, Chine, Grande-Bretagne, France) à conclure un traité de sécurité nucléaire qui interdise notamment la production de matériel nucléaire à des fins militaires.

Le président russe a estimé qu'il était «urgent que

tous les États nucléaires participent au processus de réduction et de limitation des armes nucléaires».

Ce traité de sécurité nucléaire et de stabilité stratégique interdirait l'utilisation de matériaux fissiles dans la fabrication d'armement et préconiserait la poursuite du processus d'élimination des ogives nucléaires et de réduction des vecteurs stratégiques, a ajouté M. Eltsine.

«La guerre froide est terminée. Mais ses infrastructures — les montagnes d'armes et les complexes militaires — demeurent. La prolifération d'armes nucléaires pourrait en faire les armes» du terrorisme, a averti M. Eltsine.

«Nous aimerions qu'il n'y ait plus dans le monde ni armes nucléaires, ni aucun autre type d'arme de destruction massive», a poursuivi le chef de l'État russe.

Soulignant la nécessité de développer un «système solide de sécurité», M. Eltsine a proposé quatre choses:

■ «Accélérer les négociations en vue de la conclusion d'un traité d'interdiction totale des essais nucléaires.» La Russie est favorable à la signature d'un tel traité «l'année prochaine à l'occasion du 50^e anniversaire de l'ONU».

■ «Développer les mesures en vue de la non-prolifération des armes de destruction massive.» «Il est essentiel, au printemps prochain, lorsque se réuniront les signataires du TNP, de décréter sa prolongation illimitée et inconditionnelle.»

■ «Lancer un débat multilatéral sur les questions relatives au marché international des armes et de l'équipement militaire.»

■ «Entamer des débats sur des programmes régionaux de renforcement de la paix et de la sécurité.» Sur ce point, le président russe a précisé que «la tâche principale de maintien de la paix sur le territoire de l'ex-URSS incombe à la Russie».

Refus américain

En marge des discours à la tribune de l'ONU, les États-Unis n'ont pas saisi la perche tendue par Boris Eltsine au sujet des négociations multilatérales. Ils sont pour l'instant réticents à ouvrir de telles négociations sur le désarmement nucléaire, a indiqué un haut responsable du Pentagone. «Nous ne sommes pas opposés à ce principe. Le moment viendra mais pas maintenant», a déclaré ce responsable.

Washington estime qu'il faut que le traité START-1 sur la réduction des armes stratégiques entre en vigueur, ce qui devrait avoir lieu à la fin de l'année, et que START-2 soit ratifié, ce qui n'est pas encore le cas, pour envisager d'étendre ces discussions.

«Les Russes et nous sommes plus gros que n'importe quel autre État» en matière d'armes nucléaires, a indiqué ce haut responsable pour expliquer la réticence américaine.

L'Abitibi est aux anges

ROBERT DUTRISAC

LE DEVOIR


La région de l'Abitibi-Témiscamingue est aux anges avec la nomination d'un ministre, François Gendron, député d'Abitibi-Ouest, aux Ressources naturelles, sur les trois députés qu'ils ont envoyés à l'Assemblée nationale. De plus, la région aura son délégué régional en la personne du député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Rémy Trudel.

C'est cette appréciation «très, très positive» qu'a faite, hier, le maire d'Amos et président du Conseil régional de développement de la région, André Brunet. Selon lui, d'avoir, de surcroît, un ministre des Ressources naturelles, un ministre dont les activités recoupent les forces de l'économie de la région — les mines, la forêt et l'hydroélectricité —

revêt énormément d'importance pour la région.

Ainsi, M. Brunet croit que la présence de M. Gendron pourra mener à la relance du programme d'actions accréditives destiné à l'exploration minière et régler des «irritants» liés à l'exploitation forestière des lots dits intramunicipaux.

Le président de Solidarité rurale, Jacques Proulx, s'est dit pour sa part encouragé par la nomination de Guy Chevrette à titre de ministre du Développement régional, «un poids lourd du gouvernement et du parti». Quant à la désignation de délégués régionaux, M. Proulx espère que ces représentants ne seront pas simplement des «colporteurs, des porteurs de colis» et que cette formule ne soit pas utilisée à d'autres fins que le développement régional.




Vos dons nous vont droit au coeur!

en coeur

Association québécoise pour les enfants malades du coeur

685, chemin de la Côte Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H2V 2C7



15\$

Ce livre est dédié aux enfants cardiaques et à leurs parents, ainsi qu'à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, veulent apporter leur appui.

On peut en obtenir un exemplaire en téléphonant:

(514) EN COEUR ou (418) 654-2270

| | | |
|---|---|---|
| <p>LE DEVOIR</p> <p>LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30 2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9 RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333</p> | <p>PUBLICITÉ</p> <p>AVIS PUBLICS (514) 985-3344 ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344 PUBLICITÉ (514) 985-3399 NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305</p> | <p>SERVICE DES ABONNEMENTS</p> <p>LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE SUIVANTS SONT VALABLES POUR LE SERVICE DE LIVRAISON PAR CAMÉLOI ET POUR LES ABONNEMENTS POSTAUX.</p> <p>DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30 Montréal (514) 985-3355 Extrérior (sans frais) 1 800 463-7559</p> |
|---|---|---|

LE DEVOIR est publié par LE DEVOIR Inc. dont le siège social est situé au numéro 2050 de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par les Imprimeries Québec — L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 775 boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication — Enregistrement no 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général: (514) 985-3333; service à la clientèle: (514) 985-3355; publicité: (514) 985-3399.